



PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
 Un an Fr. 16,83
 Six mois 8,43
 Trois mois 4,20

Pour l'Étranger:
 Un an . . . Fr. 55.— Six mois . Fr. 27,50
 Trois mois . 14.— Un mois . 5.—

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct en comptant de chèques postaux (V.V. 525)

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds 10 ct. le mm. (minimum 25 mm.)
 Canton de Neuchâtel et Jura bernois 12 ct. le mm. (minimum 25 mm.)
 Suisse 14 ct. le mm. (minimum 25 mm.)
 Étranger 18 (minimum 25 mm.)
 Réclames 60 cts. le mm

Régie extra-régionale Annonces-Suisse SA
 Bienne et succursales

Vrais et faux Gruyères

Une histoire de fromages

La Chaux-de-Fonds, le 8 janvier.

Les histoires de fromage ont un tort chez nous, c'est de n'être que très rarement savoureuses !...

Je ne sais si les lecteurs de l'Impartial se souviennent encore de celle que P.-H. Cattin leur racontait à propos de ces Emmenthal et de ces Gruyère qui prenaient le chemin d'outre-Rhin où on les vendait 1 fr. 50 le kilo — alors que chez nous on les payait couramment 2 fr. 40 — sous prétexte qu'il fallait à tout prix écarter la surproduction des fromageries helvétiques. Ainsi au lieu que la baisse profitât avant tout au marché indigène, la Confédération subventionnait les barons du fromage et les Allemands pour débarrasser les « tab'ards » d'Emmenthal et de la patrie de M. Musy! C'était une de ces brillantes opérations réalisées de concert par l'étatisme et quelques gros malins qui disaient à M. Lebureau :

— Toi tu as l'argent (Réd. — Ou du moins celui des contribuables.). Nous, nous avons l'expérience. Associons-nous pour travailler...

Hélas! au bout de six mois tout l'argent de l'Etat avait passé dans la poche des gros malins qui, en compensation, laissaient à l'Etat l'expérience...

* * *

L'histoire que j'ai à vous raconter aujourd'hui n'est guère plus savoureuse, sauf que cette fois l'Etat n'y est pour rien ou du moins pour peu de chose.

En effet, elle a trait uniquement à la désastreuse expérience que nous venons de faire avec nos bons amis et voisins français qui, de même que les vendeurs de produits laitiers italiens, bavaoïis, vorarlbergeois, finlandais et américains présentent sous couvert d'Emmenthal ou de Gruyère des fromages qui n'ont d'Emmenthal ou de Gruyère que le nom.

Voici à peu près en quels termes on peut raconter la chose.

Au cours des pourparlers franco-suisse, qui aboutirent le 11 mars 1928 le gouvernement français avait demandé que les appellations d'origine « cognac » et « armagnac » fussent protégées sur le territoire suisse. En compensation, les produits agricoles spécifiquement suisses, tels que les fromages de Gruyère et d'Emmenthal, devaient jouir d'un régime analogue en France.

Peu de temps après la conclusion de l'additif, le Conseil fédéral prit des mesures propres à défendre les intérêts légitimes des producteurs français de cognac. Il intervint auprès du commerce de gros qui à son tour avisa ses clients. Mais, malheureusement, tandis que nos détaillants s'empressaient de débaptiser leur cognac pour respecter les engagements pris, on s'efforçait, outre-Jura, de faire traîner les choses en longueur. C'est ainsi que dix-neuf mois après les négociations franco-suisse, la question des fromages n'a pas encore avancé d'un pas. En effet, les intéressés d'outre-Jura ont trouvé ce biais curieux, après s'être formellement soumis, de porter le débat devant la Commission internationale des fromages. Voici ce qu'écrivit notre confrère la « Revue » à propos du mémoire remis par la Chambre syndicale du Gruyère français (sic) à cette Commission :

« Un mémoire? Un poème plutôt!
 « Si les appellations « Gruyère » et « Emmenthal », lit-on dans ce document, sont géographiquement d'origine suisse, la fabrication de ces sortes de fromages, en France, est suffisamment ancienne pour que nous puissions revendiquer, quant à ces appellations, des droits identiques à ceux des fabricants suisses. Nous pouvons établir qu'en France cette fabrication remonte au XIII^{me} siècle. »

Des « droits » sur le « Gruyère » et l'« Emmenthal »? répond la « Revue ». Cet impérialisme fromager prêterait à rire s'il ne s'émoussait pas d'une mauvaise foi peu ordinaire. Cette fabrication est tellement ancienne que malgré les siècles et les siècles qui se sont écoulés depuis qu'elle a commencé en France, la Chambre syndicale estime qu'un délai de 5 à 10 ans est nécessaire « pour amener les coopératives agricoles vers une fabrication plus scientifique ». Et le mémoire ajoute : « Il y a lieu de considérer qu'en France la fabrication initiale du Gruyère est exclusivement entre les mains des coopératives modernes... » Voyez-vous cette « fabrication initiale », par des « coopératives modernes », remonter au XIII^{me} siècle?

Il faut ajouter à cela que la Commission internationale des fromages avait elle-même préparé un projet en vertu duquel les noms des sortes de fromages ne peuvent être employés « sans autre qualification » que pour la marchandise fabriquée dans le pays d'origine. Ainsi un fromage fabriqué en Savoie n'aurait pu s'appeler « Gruyère » mais « Gruyère français ».

Il semble que comme concession géographique et commerciale, c'était déjà joli!
 Mais la Chambre syndicale française s'indigna contre cette disposition qu'elle estimait

Autour d'un mariage



La princesse Marie-José.



Le prince Humbert d'Italie.

Les futurs époux

Le mariage, cet événement qui fait tant parler de lui, revêt une importance exceptionnelle pour l'alliance italo-belge consacrée hier; nos lectrices et nos lecteurs aussi sans doute — nous saurons gré de leur présenter quelques bribes cueillies de-ci, de-là.

Quelques détails

L'histoire de ces fiançailles princières n'est-elle pas tout à fait romanesque? La princesse Marie-José se trouvait, l'été dernier, dans le château royal des Ardennes lorsque, vers midi, une luxueuse automobile, couverte de poussière, s'arrêta devant la grille du parc. Le comte di San Maurizio demandait à être reçu par le roi. La princesse, qui avait vu le voyageur, descendit rapidement, car elle l'avait reconnu. C'était le prince Humbert, qui avait voulu venir, sans aucun protocole, demander la main de la jeune princesse.

Le prince arrivait, sans escale, de Turin; il jeûna avec la famille royale et offrit un rubis à la princesse, qui lui avait, depuis son enfance donné son cœur.

Rentré en Italie, le « Principe bello », comme l'appellent les Italiens, voulut s'occuper lui-même de tous les détails concernant son mariage. Il a choisi tous les cadeaux que sa fiancée et lui donneront. Il a fait aménager le palais de Turin et le château de Raconigi, que son père lui a offert en présent. C'est dans cette résidence qu'il vivra avec sa jeune femme. Il a choisi également le carrosse qui le conduira, avec la princesse, le jour de la cérémonie, à travers les rues de Rome.

Il a réglé les moindres détails des fêtes auxquelles assisteront quatre rois et plus de soixante princes et princesses.

Le triomphe de la haute couture

De toutes les cours d'Europe, des toilettes ont été commandées chez les grands maîtres de la couture parisienne. Pendant plus de deux mois, ceux-ci ont travaillé à l'exécution des modèles dignes de figurer dans le cortège royal et d'être portés au cours des nombreuses fêtes.

L'ex-reine Victoria de Portugal portera une robe en lamé or doublée de velours, et comportant une traîne de deux mètres cinquante. Sa mantille de dentelle sera retenue par un diadème d'émeraudes et de diamants.

La princesse Elisabeth Ruspoli a commandé deux robes du soir, l'une en velours banane, l'autre de nuance bleu nuit. Ces deux robes seront également accompagnées d'un diadème.

Le choix de la duchesse de Vendôme s'est arrêté sur un lamé or; une bordure de fourrure ornera le tour de sa traîne.

« exclusive » et « abusive » et qui pouvait faire croire que les fromages français n'étaient « que des fromages d'imitation n'offrant pas la garantie de l'Emmenthal et du Gruyère ».

En fait c'était bien le cas. Et l'on ne trompera jamais un connaisseur en lui offrant comme véritable Emmenthal un fromage tel que celui que nous avons goûté par exemple à la foire gastronomique de Dijon, produit qui portait le titre

Parmi les toilettes commandées par la reine des Belges se trouvent trois robes du soir dues, elles aussi, à la couture parisienne. Elles sont en mousseline de soie, l'une est rose pâle, l'autre est brodée de fils d'argent et rehaussée de strass. Une ceinture de bijouterie marque la taille. Les bretelles sont également en bijouterie.

La duchesse de Brabant portera un manteau cape lamé or et blanc orné d'un col de renard gris.

Citons encore, écrit une collaboratrice de l'« Echo de Paris », la robe de la princesse Paul de Serbie, en lamé rose et or, qu'accompagne un voile de tulle brodé et lamé; la robe de bal de la princesse Pignatelli, en lamé rose, de Dona Franco Florio, dame d'honneur de la reine d'Italie, en velours émeraude.

Les verts, les roses, les bleus tendres, les abricots ont été maintes fois adoptés.

Toilette nuptiale

Quant à la princesse, elle a dû faire exécuter sa toilette de cérémonie en Italie, chez un grand couturier milanais, fournisseur de la maison de Piémont.

C'est une longue robe de velours de soie blanche, droite, avec un manteau de cour de six mètres, brodé d'hermine blanche. Le voile nuptial est en dentelle de Bruxelles et fut offert par souscription nationale à la princesse, qui a commandé également des ensembles aux couturiers belges.

Des cadeaux

Le Parlement belge a fait choix d'un grand vase de cristal d'air, la Cour de cassation d'une amphore doublée bleu de roi, l'Ecole militaire de Bruxelles d'une haute potiche doublée rose. Le corps diplomatique accrédité près de la cour de Belgique a fait exécuter à la cristallerie nationale un magnifique service de table de trois cent cinquante pièces admirablement taillées et portant en écusson la couronne royale gravée à la main. La cristallerie du Val-Saint-Lambert a présenté à la princesse un surtout de table fabriqué spécialement pour la circonstance.

Le cadeau des Françaises de Belgique consiste en une magnifique table coiffeuse en loupe de noyer, dont les miroirs sont placés dans des cadres d'argent avec une garniture en émail.

Le « Temps » dit que le cadeau que le président de la République va offrir au prince de Piémont et à la princesse Marie-José de Belgique consiste en un magnifique service de table en porcelaine de Sèvres, du type « Pimprenelle ». Il se compose de 415 pièces, gravées aux armes du prince.

flamboyant de « Fromage fabriqué avec de purs crèmes d'Emmenthal de Gruyère »!

La preuve pourrait d'ailleurs être cherchée, autre part, c'est-à-dire dans la statistique de nos exportations des mois de juillet-août. Cette statistique prouve que la France a triplé chez nous la valeur de ses achats en fromage en 1929 et qu'elle gagne ainsi le quatrième rang de nos clients, devant la Grande-Bretagne et derrière

l'Italie. Le public français a le goût fin et il semble en définitive meilleur juge que la « Chambre syndicale »...

Il n'empêche que l'étrange mentalité des fromagers français vient encore de s'affirmer dans la création d'un organe corporatif destiné à la défense et à la propagande... du gruyère. Le nom de ce journal, qui vient de voir le jour à Annecy? « Le Gruyère ».

« Après ça, écrit la « Revue », on peut tirer l'échelle... »

En effet. L'on ne manquera pas d'ailleurs de constater qu'une fois de plus, et surtout à propos de fromage, nous avons été des poires!

Alors que nous avons signé l'additif et que nous observons scrupuleusement les paragraphes relatifs aux « Cognacs » et aux « Armagnacs », la France ne fait pas respecter sur son territoire les clauses qui garantissent la protection des « Emmenthal » et des « Gruyère ». Au contraire. Elle ferme les yeux et laisse faire...

Nous ignorons si le terme de « mauvaise foi » employé par notre confrère vaudois est applicable ici. Mais il semble bien, en tous les cas, que les négociateurs français de l'additif douanier si laborieusement échafaudé, donnent un sérieux avertissement aux négociateurs suisses qui accepteraient de se lancer dans la question des zones.

Quand nous discuterons sur la valeur des traités et le hinterland genevois, n'oublions pas cette indigeste histoire de fromages!

Paul BOURQUIN.

ÉCHOS

Un hôte inattendu

Le matin du Nouvel-An, à Bâle, rentrant dans sa chambre, un monsieur trouva son lit occupé par un homme d'un certain âge paraissant aviné et dormant d'un profond sommeil. La ménagère et d'autres locataires furent vivement armés, car on croyait à la présence d'un cambrioleur. Il n'en était rien cependant: c'était tout bonnement un ancien locataire qui, dans sa cuisine de Sylvestre, s'était trompé d'adresse et était revenu à son ancien domicile où il... avait trouvé la porte ouverte.



M. Achille Gros-pierre vient de poser au Conseil fédéral une de ces « petites questions » qui, pour n'être pas accompagnées d'une argumentation développée, n'en font pas moins leur petit bonhomme de chemin dans l'opinion publique et au Parlement.

Cette « petite question » a trait au favoritisme apparemment ou réel dont usent certains conseillers fédéraux dans le choix de leurs collaborateurs. Il paraît, en effet, que lorsque M. Calonder vint à Berne, le Palais se peupla instantanément de Grisons, comme il avait vu une recrudescence d'Argoviens avec M. Schulthess, de Tessinois avec M. Motta, de Fribourgeois avec M. Musy. Le confrère parlementaire, M. J. Br., qui cite ce fait ajoute: « Seuls les Bernois, les Zurichois et les Vaudois ne bénéficient pas de telles faveurs temporaires parce qu'ils sont toujours de la maison ayant toujours un représentant attiré au Conseil fédéral... »

C'est donc dire que ni les Neuchâtois, ni les Soleu-ois, ni les Genevois, ni beaucoup d'autres qui ne sont pas de la couleur politique, religieuse ou cantonale de nos Sept sages n'ont de chances d'être agréés comme fonctionnaires fédéraux à Berne. Car, au Palais, ce ne sont pas les qualités professionnelles du candidat qui l'emportent, c'est l'étiquette jaune ou bleue, rouge ou orange ou vert pomme dont il se pare...

Nous ne sommes, hélas! plus assez naïfs et inexpérimentés pour croire que si de nouveaux partis entraient au Conseil fédéral il y aurait quelque chose de changé... Mais nous comprenons que M. Gros-pierre proteste. Il y a, en effet, dans ce partage égoïste de l'assiette au beurre fédérale et ce « pistonage » politique une injustice choquante que l'ensemble du peuple suisse réprouve et que le bon sens lui conseille de ne pas tolérer. Sinon les abus iront si loin que l'on finira par voir des départements entiers et leurs annexes peuplés les uns exclusivement de radicaux, les autres exclusivement de conservateurs, etc., etc., ce qui n'améliorera pas, tant s'en faut, les services eux-mêmes et les rapports qu'ils entretiennent entre eux.

A moins qu'on ne constitue tout de suite des partis en miniature dans chaque dicastère noir et dans chaque dicastère rouge pour dicter à chaque conseiller fédéral la ligne de conduite qu'il doit suivre et naturellement le choix de ses futurs collaborateurs.

Décidément la politique — même fédérale — est une drôle de chose!

Le père Piquerez.

Banc de charpentier. en bon état, est demandé à acheter. — Ecrire sous chiffre B. C. 106 au bureau de l'IMPARTIAL 106

Chien-loup de 6 mois, est à vendre. Bas prix. — Offres à Caste postale 162. 163

A vendre magnifique pentuite Louis XV. meublé, garnie de bronzes, verni Martin rose à bouquets. S'adr. au bur. de l'Impartial. 80

A remettre bureau de 3 pièces, au 1^{er} étage, au soleil rue Léopold-Robert 27. 100

Mobilier complet A vendre 1 belle chambre à coucher moderne, complète avec excellente literie, armoire à glace 3 portes, lavabo marbre et glace 1 table de nuit, le tout frs 980. — 1 salle à manger comprenant 1 buffet de service bas, portes bombées, 1 table à allonges et 6 chaises assorties, le tout frs 610. — Les deux chambres seraient cédées au combinant au prix réduit de frs 1550. — Raison occasion. — S'adresser à l'atelier, rue du Grenier 14 au rez-de-chaussée. Téléphone 2147. 12

Foin. A vendre 10000 kg de bon foin 1^{er} quart, chez M. Louis Girardin, Noirmont (Jura-Bernois). 10

Posage de cadrans. Horloger demande personne pour apprendre la partie entre les heures. — Faire offre avec condition sous chiffre B. G. 30021 à la Succ. de l'Impartial. 3021

Coiffeur pour dames cherche place. — Ecrire à M. A. Borloz, rue du Nord 169. 30011

On demande une jeune fille ou un jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adr au magasin rue du Temple Allemand 71. 114

Jeune homme est demandé comme apprenti menuisier. — S'adresser rue de la Paix 85, au 2^{me} étage, à droite. 30017

Vacher. On demande de suite un bon domestique sachant bien traire. — S'adresser à M. William Jacot, Le Torneret Crêt-du-Loche. 104

Lessiveuse. On demande une personne propre consciencieuse et robuste. — Offres écrites sous chiffre A. B. 30010, à la Succ. de l'Impartial. 30010

Bonne. On cherche pour ménage, jeune fille connaissant les travaux de ménage, pour famille de 2 personnes et 1 enfant, habitant maison privée. — S'adr. chez M. Püss, dentiste, rue du Parc 31bis. 70

Commissionnaire On demande un jeune garçon, libéré des écoles, actif honnête, comme commissionnaire et travaux d'intérieur, au magasin de fournitures et d'optique A. Lüdy & Cie, rue du Parc 39. 2

A louer de suite ou époque à convenir, l'appartement de 3 pièces, 1^{er} étage. Belle situation. Concierge. 30013

A remettre appartement de 3 pièces, avec toutes dépendances, au soleil, dans maison d'ordre. Prix 50 fr. — S'adr. rue Numa Droz 86, au 3^{me} étage. 30012

Imprévu. A louer pour fin avril, logement de 2 pièces, bien exposé au soleil. — S'adresser rue des Sorbiers 23, au rez-de-chaussée (milieu), après 7 h du soir. 63

A louer, pour cas imprévu, 1 chambre, appartement de trois chambres et dépendances, pour le 1^{er} Mars. — S'adr. rue Général Herzog 20 au 2^{me} étage. 30014

A louer de suite ou époque à convenir, cause de deuil, le rez-de-chaussée rue des Champs 11, composé de 3 chambres. Confort moderne. — S'adr. rue du Grenier 37. 51

Chambre meublée à louer pour de suite ou à convenir, à monsieur de moralité, travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 85, au 2^{me} étage, à droite. 30018

Chambre. A louer de suite, belle grande chambre, au soleil, à personne de toute moralité, travaillant dehors. — S'adr. rue Numa-Droz 49, au 2^{me} étage, à droite. 108

Chambre meublée au soleil, à louer à monsieur honorable, travaillant dehors. — S'adresser rue de la Charrière 37 au 3^{me} étage à gauche. 117

Jolie chambre, meublée, à louer à monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue Léopold-Robert 76, au 2^{me} étage, à droite. 30009

Chambre, meublée, au soleil, est à louer à 1 ou 2 messieurs honorables. — S'adresser rue de la Charrière 29, au 2^{me} étage. 38

Chambre à louer chambre meublée au soleil à monsieur de moralité. — S'adresser à Mme Liengme, rue Numa-Droz 129. 24116

Chambre. A louer près de la gare, chambre meublée à monsieur soivable. — S'adresser rue du Parc 82, au 3^{me} étage. 37

Chambre meublée est à louer, avec pension. 102

Chambre meublée à louer de suite à monsieur honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Charrière 27, au 1^{er} étage, à droite. 1

Chambre Représentant cherche chambre indépendante. Proximité de la gare. Si possible téléphone. — S'adresser Case Postale 25. 32

A vendre un tour d'outillage avec appareil à filer, renvoi et accessoires, ainsi qu'un petit étain-à-limur et quelques layettes. — S'adresser rue de la Paix 67, au 1^{er} étage, à droite. 30006

Faute de place, à vendre seau turc, table à allonges, chaises, jardinière, étagère, lustres régulateur, tableaux etc. — S'adresser rue Numa-Droz 117, au rez-de-chaussée à gauche. 9

Allemand Qui donnerait leçons d'allemand à jeune homme qui désire se perfectionner? — Faire offres avec prix sous chiffre D. M. 116 au bureau de l'IMPARTIAL. 116

Commis ou Voyageur Jeune homme, honnête et débrouillard, connaissant l'anglais et les travaux de bureau, cherche place dans bureau ou comme voyageur. Certificats et références à disposition. — Offres écrites sous chiffre M. G. 109 au bureau de l'IMPARTIAL. 109

Boîtes fantaisie Acheveur, bijoutier, mécanicien, faiseur d'étampes, ouvriers qualifiés, pouvant travailler seuls, trouveraient emploi dans localité du Jura Neuchâtelois. — Faire offres avec copies de certificats et prétentions, sous chiffre P. 30201 C, à Publicitas S. A. Bienne, P. 30201 C. 125

Chef technique horloger expérimenté capable de créer, connaissant à fond la fabrication de la petite et de la grande pièce soignée, le réglage des machines d'ébauches et apte à diriger le personnel, serait engagé de suite ou pour époque à convenir, par bonne fabrique d'horlogerie d'une importance moyenne, place stable et d'avenir. — Faire offres écrites avec certificats, références et prétentions, sous chiffre P. D. 23987, au Bureau de l'IMPARTIAL. P. 7106 P. 23987

Demoiselle de magasin Epicierie de la ville demande une bonne demoiselle de magasin, capable et très honnête. — Faire offres écrites avec prétentions et certificats, sous chiffre A. M. 77 au Bureau de l'IMPARTIAL. 77

Importante Organisation professionnelle cherche, pour tout de suite ou époque à convenir: 1° Jeune juriste avec connaissance travaux de secrétariat, français, allemand, éventuellement anglais. 2° Sténo-Dactylographe habile. Adresser offres avec curriculum vitæ, références et prétentions quant au salaire, sous chiffre A. S. 82, au bureau de l'IMPARTIAL.

Voyageur qualifié, ayant clientèle sérieuse, est demandé pour la vente de Tissus, Confections, Trousseaux. Entrée immédiate ou date à convenir. — Faire offres, avec prétentions, sous case 10446, La Chaux-de-Fonds.

APPARTEMENT A louer pour fin janvier ou époque à convenir, joli appartement composé de 3 grandes chambres, cuisine et dépendances, dans maison d'ordre, en plein centre de la ville et des affaires. — S'adresser à M. Jules LUTHY, Magasin «A la Pensée», rue de la Balance 3. 91

APPARTEMENT confortable de 4 ou 5 pièces, bien situé, rue Léopold-Robert, est demandé. Faire offres, au plus vite sous chiffre P. S. 107 au bureau de l'IMPARTIAL.

Maison familiale A vendre maison comprenant 4 pièces, cuisine, lessiverie, grand jardin cour, située dans beau quartier de la Ville. Libre de bail pour le 30 avril 1930. — Faire offres écrites sous chiffre P. M. 76, au Bureau de l'IMPARTIAL. 76

Régleuse qualifiée, pour grandes pièces Breguet, est demandée de suite par Fabrique JUVENIA, rue de la Paix 101. 131

Bons ouvriers maçons sont demandés. Travail assuré. — PIZZERA, entrepreneur, Colombier. P-22-N 151

La Fabrique Election S. A. engagerait de suite 1 remonteur de mécanismes et finisseurs, 10 1/2 lig. 119

1 bon acheveur pour petites pièces et un pour les 10 1/2 lig. 119

Quelques Régleuses pour petites pièces plats et Breguet. On demande une 94

jeune fille pour petits travaux de bureau, entrée 15 janvier. — Ecrire avec prétentions le salaire etc sous chiffre X. P. 91 au bureau de l'IMPARTIAL.

Changeement de domicile Mlle J. HOFER, Leçons de Couture Robes et Manteaux 98 Rue de la Serre 32

Georges Hertig Vins et Spiritueux TÉLÉPHONE 44 24949

Ressemelages,, TESTA" Rue Fritz-Courvoisier 1 - Place de l'Hôtel-de-Ville

Ressemelage complet	Fr. 5 90	4 90
Semelles seules	» 3 90	3 40
Talons seuls	» 2	1 50
Ressemelage cousu main suppl.	» 1 50	1 25

Ressemelage crêpe semelles et talons 112

28-29	30-35	36-40	41-45
5.90	6.90	7.90	8.90

Tout client saisi par un achat fait chez nous et qui nous procure un nouveau client pour un nouvel achat, reçoit une ristourne de 10%.

Fabrication de Produits Chimiques GLASSON & BIEDERMANN Essayeurs-Jurés 6724 Léopold-Robert 30 b Téléphone 21.59

Dorures et Argentures liquides et en poudres
Diamantine - Rubisine - Saphirine
Or et Argent en poudre impalpable
Colle „ La Fluidine “ pour verres de montres

Les BONBONS des VOSGES aux BOURGEOIS de SAPINS calment la TOUX L. Pasche Geneve Les seuls VÉRITABLES portent la marque VOSGES

Savez-vous bien, Mesdames, ce que représente... ce qu'est... une baisse de prix... réelle... normale... incontestable... Si oui... profitez en. Si non... venez voir d'abord et profitez après. 136

Des exemples:
Des Manteaux genre anglais; velours de laine, etc., à Fr. 20.— au choix
Des Manteaux beau velours de laine, grand col et manchettes Fr. 39.— 49.— etc., etc.
Des Manteaux drap satin, entièrement doublés grand col fourrure Fr. 79.— 89.— etc.
Encore quelques Manteaux peluche soie Pecco, à Fr. 89.—
Encore quelques Manteaux fourrure noir et brun, à Fr. 185.—
Manteaux Milettes un peu toutes tailles, à Fr. 15.50

Mme Marguerite WEILL Rue Léopold-Robert 26 - 2me étage Téléph. 11 75 - LA CHAUX-DE-FONDS

Paleur et fatigue sont des signes certains que la santé est menacée, aussi bien chez les adultes que chez les enfants. Une cure d'Emulsion Scott concourra à rétablir vos forces en vous donnant un sang plus riche. C'est un des meilleurs fortifiants en cas de faiblesse, d'anémie, de dépérissement ou d'épuisement, de scrofule et de rachitisme. L'Emulsion Scott stimule l'appétit et nourrit le corps tout entier. Demandez la véritable Emulsion SCOTT riche en vitamines qui favorisent la croissance et contribuent à maintenir la santé.



SOCIETE DE BANQUE SUISSE Capital-Actions et Réserves: Fr. 209 000.000 LA CHAUX-DE-FONDS

- Toutes opérations de Banque - et de Bourse aux meilleures conditions 15408

Achat et Vente de Matières précieuses Or fin pour doreurs Or pour dentistes

Garde de Titres Encaissement de Coupons

Safe Deposit Livrets de Dépôt 4%

Digestions pénibles Mauvaises haleines Aigreurs, Brûle-cou Excès de Bile Constipation chronique Dilatation de l'estomac

Pour combattre toutes ces affections, prenez le

STEPP-STOMAC Prix de la boîte, Fr. 2.50

Dépôt Pharmacie MONNIER, La Chaux-de-Fonds (Ch.-A. Stocker-Monnier, Succ.)

MALADIES DE LA FEMME LA MÉTRITE



Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour faire disparaître la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la femme fera usage de la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

Le remède est infailible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY fait merveille contre la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de débarrasser les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et supprimer: Tumeurs, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc. 14255 2

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE des DAMES. La boîte, 2.—

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX: Le flacon LIQUIDE, fr. 3.50 suisses. D'ont général pour la SUISSE: Pharmacie J. NOD 21, Quai des Bergues, à Genève

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge. Aucun autre produit ne peut la remplacer.

„L'Illustration“ est en vente chaque semaine à la LIBRAIRIE COURVOISIER Rue Léopold Robert 64.

Le livre du jour... à Berlin ?

Mynona. - Remarque a-t-il existé ?

Il ne manquait qu'une seule chose à la gloire de l'heureux auteur de « A l'Ouest, rien de nouveau » : la consécration que le pamphlet, l'appont d'un sensationnel éretement. L'homme qui s'est proposé de « dévoiler son monument » et de pietiner son bouquin n'a pas lui-même fait une mauvaise spéculation, puisque le premier tirage de son libelle, plus gros que le roman de Remarque, a été de dix mille exemplaires : l'exécuteur bénéficia ainsi de la popularité de sa victime. « Remarque a-t-il véritablement existé ? » Cette question sert de titre à l'ouvrage (« Hat Erich Maria Remarque wirklich gelebt ». Berlin. Paul Stegemann Verlag, 1929), dont l'auteur, qui signe Mynona et s'appelle le docteur S. Friedlaender, est considéré par certains admirateurs comme le Charlot de la philosophie allemande. On lui devait déjà un « Kant pour les enfants », car, partisan fanatique du sage de Königsberg et de son « impératif catégorique », le docteur est persuadé qu'à l'Ouest il ne s'est rien passé de nouveau (ou, tout au moins, de notable) depuis la publication de la « Critique de la raison pure ». D'autre part, son « Anti-Remarque » avait été précédé par un « Anti-Freud », où le thaumaturge viennois est déboulonné sans merci ; et tout porte à croire qu'un « Anti-Einstein » viendra bientôt dire son fait, sans équivoque ni ménagement, au théoricien de la relativité. D'ailleurs, il secoue, à propos de Remarque, maints illustres contemporains qu'il semble tenir en piètre estime. Thomas Mann autant que son frère Heinrich Eucken comme Bergson.

La lecture de cette virulente satire aurait pu être amusante, et sa sanglante ironie, beaucoup plus efficace si la forme de l'ouvrage avait été moins rébarbative. L'écriture en est parfois brillante, mais plus souvent prolixe et confuse ; les jeux de mots — dont certains font songer aux rabelaisiennes trouvailles de M. Léon Daudet — fatiguent à la longue par la monotonie du procédé ; enfin, l'écrivain use et abuse de mille allusions à des faits qui lui sont familiers, mais que le lecteur ignore ; il en met et il en rumet, jusqu'à ce que les pointes de son argumentation s'éteignent. Que reproche-t-il, en somme, à son soufre-douleur qu'il traite par dérision en personnage mythique, dont l'existence réelle est contestée, comme l'a été par certains savants l'existence historique du Christ ? Cherchons à résumer ses griefs contre Remarque à la lumière des textes et des documents qu'il nous apporte et voyons, d'abord, ce dont il accuse l'homme.

Pour commencer, c'est d'avoir truqué son nom et son état-civil. D'après son acte de naissance, il s'appelle Erich Paul Remark. Le prénom de Maria serait un emprunt au poète Rilke et au musicien Weber, la transmutation du « k » final en « que », une coquetterie du même acabit. Depuis il aurait, simple soldat, sinon embusqué, arboré l'épaulette de lieutenant et la croix des braves. Une autre fois, le mystificateur se serait, lors de son voyage de noces, affublé du titre de baron avec la particule et aurait décoré sa carte de visite d'une couronne. Ces « témoignages de moralité » ayant produit leur effet, Mynona se porte partie civile contre Remarque-écrivain. Il cite avec une joie infernale deux romans de cet auteur, dont le premier est de 1920, mais l'autre ne précède « A l'Ouest » que de quelques mois. Démonstration accablante pour Remarque ! Car les passages cités ne sont qu'un insipide verbiage, tantôt sentimental et tantôt scabreux, mais toujours futile, reflétant une espèce de snobisme frelaté à la mode du jour. L'inquisiteur y ajoute certains vers rimés par Remarque pour la publicité d'une fabrique de pneus. Jusqu'ici, l'attaque porte à faux, puisque Remarque, dans ses diverses déclarations, avait fait table rase de son passé sans gloire.

Mais déjà le pamphlétaire fonce sur le livre de guerre qui a rendu fameux le nom de cet homme qu'il exècre, comme l'idole de la médiocrité. Les chefs d'accusation sont trois. Mynona s'applique à prouver que la vogue de « A l'Ouest », que le million d'exemplaires venus, s'expliquent par les méthodes commerciales qui ont favorisé ce lancement ; il met en cause la maison Ullstein qui aurait dopé son poulain. En deuxième lieu, il met en doute la sincérité de l'oeuvre et la vérité des choses vues et vécues par l'auteur. Pour lui, ce roman est une compilation. Remarque aurait puisé dans les livres de Junger (véritable lieutenant et croix de guerre) et de Van der Vring, dont, critique, il avait justement rendu compte. Mais le vice suprême de l'ouvrage, il le voit dans la « neutralité » de Remarque qui ne prend jamais parti, concilie les contraires, peut être interprété par chacun selon ses goûts, et donne satisfaction à tout le monde, au poilu, comme au pékin, au vainqueur et au vaincu. À Hugenberg comme à feu Stresemann. L'objectivité de Remarque se refusant à conclure lui apparaît comme la combine d'un malin. Il voit en lui un « belliciste pacifique » ou bien un « pacifique belliqueux » qui esquive la responsabilité : celle d'ont entre la guerre et la paix... Le réquisitoire est terrible et bien des handerilles touchent le romancier aux endroits mal défendus de son livre. Il n'y a qu'une unique manière de s'assurer si Mynona a raison contre Remarque. C'est de relire « A l'Ouest » et de voir s'il aura résisté à l'épreuve.

Léandre VINCENT.

Triste leçon de choses

Un fourreur parisien, un avocat et une jeune femme sont victimes, à Toulon, de l'abus des stupéfiants

Un drame douloureux s'est produit, la nuit dernière, dans un luxueux hôtel de la ville. A la suite d'une trop forte absorption de stupéfiants, deux jeunes gens ont trouvé la mort ; un troisième en a été quitte pour une indisposition.

Il était près d'une heure du matin quand deux jeunes gens, accompagnés d'une femme élégante, arrivèrent en automobile à l'hôtel et demandèrent au veilleur de nuit s'il avait deux chambres contiguës à leur donner pour la nuit. L'un des hommes se fit inscrire sous le nom de Me François Coton, avocat à Nice. Le couple donna comme identité M. et Mme Max Baril, fourreurs, 2, rue de Provence, à Paris.

Hier matin vers onze heures, des gémissements parvinrent des chambres occupées par le trio. Dans la première pièce, on trouva M. Coton, légèrement indisposé. Mais, dans l'autre, le jeune homme se tordait de douleur sur le lit. La jeune femme, blanche et raide avait cessé de vivre. M. Baril, transporté d'urgence à l'hôpital civil, y rendit bientôt le dernier soupir.

Ce n'est que l'après-midi que Me Coton, remis de son malaise, put se rendre au commissariat de police et donner des détails sur la fin tragique de ses amis. Le jeune homme raconta qu'ils avaient fait usage, au cours de la nuit, de stupéfiants, notamment d'héroïne, et qu'il s'était évanoui vers le matin.

Il déclara connaître depuis fort longtemps Max Baril, avec lequel il avait suivi les cours de la Faculté de droit à Paris. Puis celui-ci ayant abandonné ses études pour le commerce, ils avaient continué leurs relations. Ils séjournèrent actuellement à Nice, où M. Baril avait fait connaissance de la jeune femme qui périt avec lui. Ils avaient tous trois 22 ans.

Les parents de M. Baril ont été prévenus, à Nice, de la fin douloureuse de leur fils et sont arrivés dans la soirée en automobile.

Le commissaire de police a pu, à l'aide des déclarations du rescapé, reconstituer le drame qui devait aboutir à la mort des deux jeunes gens. Ceux-ci, croyant n'avoir rien à craindre du terrible poison, avaient imprudemment forcé la dose ; et, à huit heures du matin, ils tombèrent dans une profonde prostration. Puis la réaction de la drogue se produisit, particulièrement violente. La jeune femme agonisa lentement pendant que son ami était en proie à de terribles douleurs. Ce n'est qu'à la fin de la matinée que ne pouvant plus retenir ses plaintes il attira par ses cris l'attention du personnel de l'hôtel.

Deux arrestations

Dans la soirée, le chef de la Sûreté a appréhendé Eugénie Vecchione, connue dans les milieux où l'on s'amuse sous le soubriquet de « Nini Tango ». C'est elle qui aurait servi d'intermédiaire entre les victimes et le marchand de la drogue mortelle. Un débitant de boisson, Louis Brudot, dont le nom a été plusieurs fois mêlé à des affaires de stupéfiants, a été également consigné à la disposition de la justice, ainsi que le nommé Lucien Grouinet.

L'émotion à Nice

C'est dimanche soir qu'on a appris à Nice le drame de Toulon. M. Max Baril était très sympathiquement connu à Nice, où il exploitait avec son père deux magasins de fourrures : l'un avenue Verdun, l'autre rue Paradis. M. Max Baril était un grand jeune homme, gai, affable, robuste, d'une belle santé. Il était rentré, il y a quelques mois, du Canada, où il avait fait un long voyage. Il quitta Nice samedi soir, vers 19 heures, avec Me Cotton, avocat du barreau de Nice, attaché au parquet, et une jeune femme. Mme Yvonne Moulin, avec laquelle Max Baril avait des rapports d'amitié. M. Max Baril essayait une voiture neuve. Il avait indiqué qu'il coucherait à Toulon et qu'il se rendrait ensuite à Marseille, où Me Cotton était attendu. Les amis de M. Max Baril et de sa famille affirment que le jeune commerçant ne faisait aucun usage de stupéfiants. Ils estiment qu'il a voulu se livrer à une expérience malheureuse et que sa mort et celle de son amie sont une preuve de son inexpérience en matière de drogues.

Mme Yvonne Moulin, âgée de 17 ans, était en instance de divorce avec M. Kokinaki, qu'elle épousa il y a un an et qu'elle avait quitté à la suite d'un désaccord.

C'était une jeune femme bonde, élégante, plutôt délicate, qui se dépensait beaucoup. Elle appartenait à une famille parisienne qui habite Nice depuis deux ans.

Drame de la folle alcoolique au pays de la prohibition

A l'an Schumm âgé de 17 ans, étudiant à l'Université de l'Illinois, a tiré son père d'un coup de revolver et blessé grièvement sa mère.

Le jeune homme rentra chez lui vers 2 heures du matin, mais au lieu de se coucher, il se mit à déambuler dans l'appartement. Son père sortit

de sa chambre et lui demanda s'il était malade, mais l'étudiant garda un silence farouche. Puis il continua à marcher de long en large d'un pas précipité. Au bout d'une heure environ de ce manège, il appela d'une voix de stentor ses parents, qui écoutaient ses allées et venues avec un étonnement anxieux, et leur intima l'ordre de se rendre dans le salon. Il vint les rejoindre aussitôt, non sans avoir fermé la porte à clef.

— Croyez-vous en Dieu ? leur demanda-t-il.
— Oui, répondirent-ils d'une voix tremblante.
— C'est bien... Alors faites votre prière, car vous allez mourir.

En même temps, il brandissait un revolver. Terrifiés, ses parents se jetèrent à ses genoux, mais, avant qu'ils aient pu prononcer un seul mot, il logea une balle dans la tempe de son père, qui s'abattit foudroyé.

Puis, retournant l'arme contre sa mère, qui hurlait d'effroi, il tira de nouveau à trois reprises. Le parricide téléphona ensuite à la police pour se dénoncer lui-même. Quand les détectives arrivèrent, il leur remit son arme et les suivit sans résistance.

Schumm, qui conserve un calme stupéfiant, s'est refusé obstinément à indiquer les motifs de son double forfait. Reporters et policiers n'ont pas réussi à lui arracher une seule parole. Il est probable qu'il sera soumis à un examen mental.

Mme Schumm a été transportée à l'hôpital. Son état est très grave sinon désespéré. Elle a déclaré à la police que son fils n'avait pas l'habitude de boire, mais que le soir du crime, il avait dû être en proie à un accès de folie sans doute sous l'influence de l'alcool.



L'an nouveau. — Le Locle promu en grade ! — Concours de skis. — Conférences. — De nouvelles orgues.

De notre correspondant du Locle :

Le Locle, le 7 janvier 1930.

L'an nouveau a débuté sous d'heureux auspices ; les émules de Mme de Thèbes vous diront que c'est parce que la somme des chiffres composant le millésime donne 13. On peut toujours leur faire crédit, cela n'engage pas à grand chose.

Citons, parmi ceux qui ont bien commencé l'année, les... agents de police ; ils n'ont dressé aucun procès-verbal durant les jours de l'An, ni « coffré » personne. Faut-il les en féliciter ou croire que l'on s'est assagi ? Dilemme... aussi nous ne nous hasarderons pas à chercher à le trancher.

Et pourtant grande fut l'animation de la semaine dernière. La majeure partie de la population faisait le « pont ». Des uns en profitèrent pour fuir nos cieux exceptionnellement cléments, tandis que des compatriotes revenaient chez quelque parent se retremper dans l'air du pays. Et en savourant l'apéritif du jour de l'An chez... (à quoi bon dire où, nous ne faisons pas de réclame gratuite !), nous entendions : « Tu sais, l'René, qu'était l'avant-queue en quatrième chez « Petit-Duc », il est r'venu de Panam, tu devrais voir c'qu'il fait le « rouflard » ! Et pi, il n'avait pas envie de me reconnaître quand j'ai rencontré. » Et si « l'René » avait oui ce qui se dit ensuite, il aurait été édifié sur l'aménité de ses anciens condisciples !

Aujourd'hui, tout est rentré dans le calme, et l'on ne pense plus que nous sommes dans une année nouvelle ; que nous réserve-t-elle avec son petit 0 étonné, son 3 rébarbatif et son 9... qui n'est plus guère neuf, puisqu'il vient de coiffer Sainte-Catherine !

* * *

On se souvient que dans la dernière séance du Conseil général, une résolution avait été votée, invitant l'autorité exécutive à réitérer ses démarches auprès de la Direction générale des C. F. F. — les premières étant restées vaines — pour que notre localité soit comprise au nombre des stations dites de sport. Cette résolution avait été votée à l'unanimité car on s'étonnait, à juste titre, de ce que Le Locle fût frappé d'un tel ostracisme.

Eh bien, comme cadeau de Nouvel-An, Les Loclois furent bien étonnés de voir leurs vœux comblés. La Direction des C. F. F. a répondu affirmativement à la nouvelle demande qui lui a été adressée.

Mais, matin de sort, la neige nous boude et ses tarifs réduits pourr'ent bien n'avoir qu'une faible influence sur le trafic dans notre région. Toutefois, c'est une petite satisfaction que d'avoir eu gain de cause.

* * *

Ceux qui la trouvent mauvaise et qui commencent à scruter l'horizon d'un oeil anxieux, ce sont les organisateurs du concours de skis

militaire. Depuis plusieurs semaines les comités travaillent ; le pavillon des prix est garni, les inscriptions se prennent bon train, il ne manque plus que la principale intéressée... la neige. Viendra-t-elle pour le 26 ? That is the question. Et comment y parer, si, contre toute attente, il n'en venait décidément pas ? Nous nous rappelons qu'en 1923, le concours de skis avait dû être renvoyé, faute de neige ; aussi les organisateurs avaient-ils été aimablement « charriés » par les Techniciens dans leur Revue : « On n'est pas Loclois pour des prunes » ; ils y chantaient :

Au Locle, quand on veut faire un concours
Faut pas fixer le jour.
Ce n'est pas gai,
Quand on a grâissé ses skis
De renvoyer l... etc.

* * *

Mais trêve de plaisanteries, parlons de choses sérieuses.

Janvier voit revenir la série des conférences organisées par la Commission scolaire. Elle débute cette année par trois conférences universitaires.

Déjà ces années précédentes l'Université nous a envoyé quelques-uns de ses professeurs et ceux-ci ont toujours su trouver des sujets qui intéressent notre public. Le contact ainsi établi avec le chef-lieu n'est pas pour nuire à la renommée de notre établissement cantonal, bien au contraire.

On nous annonce aussi, ensuite, une conférence de M. J. E. Chable, le journaliste globe-trotter neuchâtelois bien connu.

À côté de ces conférences purement scientifiques et littéraires, auront lieu, également durant ce mois, plusieurs causeries religieuses par des orateurs de talent.

Voilà de quoi remplir les veillées d'hiver et aider à raccourcir ce mois de janvier qui paraît toujours long.

* * *

Nous avons dit, il y a quelques mois, qu'on étudiait la réfection de l'orgue du Temple national. Dans une réunion qui a eu lieu dernièrement, la commission chargée de cette étude a pris connaissance des devis établis.

On a fait appel à quelques spécialistes pour voir, tout d'abord, s'il ne serait pas possible de tirer parti de l'orgue ancien. On le pourrait, mais le coût des réparations serait presque aussi élevé que l'achat d'un orgue neuf, et l'on n'aurait pas de garanties quant à leur durée d'efficacité. Divers facteurs ont présenté des devis pour l'installation d'un orgue neuf. Il faut compter sur une dépense de fr. 60,000.— environ.

Indépendamment de l'étude relative à l'achat d'un nouvel instrument, une deuxième sous-commission s'est occupée de la réfection de l'intérieur du temple : plafond à remplacer, parois à revermir, ventilation et cheminées à transformer, tel est le programme établi. Le coût des travaux nécessaires serait de 35 à 40 mille francs.

On s'est étonné dans le public qu'on ne parle pas de la restauration de la tour du temple ; il nous paraît utile de rappeler que la tour est classée dans les monuments historiques et que les réparations à y faire sont subventionnées par la Confédération ; elles ne regardent donc pas l'initiative privée.

C'est ainsi une dépense totale de près de 100 mille francs qu'il faut envisager.

Les budgets présentés ont été adoptés et... la parole fut donnée à la sous-commission financière qui avait à étudier les voies et moyens qui permettraient de trouver les fonds nécessaires à cette restauration. Naturellement, elle préconise le moyen classique, le « retapage » du contribuable par une souscription volontaire. Le temple étant considéré comme édifice public, on s'adressera non seulement aux fidèles de l'Eglise nationale, mais à toute la population.

Pour encourager à souscrire de fortes sommes, les engagements pourront être libérés en plusieurs fois et même être répartis sur deux ans, payables par mensualités.

Il n'avait pas tort cet ancien Loclois qui, il y a quelques années, disait, en parlant de notre ville : c'est un pays de quête. La lettre où se trouvait cette affirmation en contenait d'autres beaucoup moins justes et moins agréables ; incidemment connue du public, elle provoqua une vive indignation et fut vertement critiquée. Et l'on en oublia la seule chose exacte.

Il ne se passe pas de mois, que disons-nous, de quinzaine, qu'on ne lise dans le journal : la générosité bien connue de notre public... Tant va la cruche à l'eau... G. Z.

Les constipations accompagnées de maux de tête, de congestions et palpitations disparaissent par l'emploi des **Pilules Suisses du pharmacien Rich. Brandt.** (Schulthaus). Prix de la boîte, Fr. 2.— dans les pharmacies. JU 108-5379

Les Réclamations

de nos Abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

Conservez votre santé en exigeant une

SUZZE

Tous ceux qui souffrent de l'estomac

connaissent cette sensation désagréable et oppressante qu'on éprouve après les repas. Ils connaissent aussi les nuits sans sommeil et le malaise général qui affaiblit et déprime. Et pourtant le «Nervogastrol» est un remède qui agit à coup sûr et dont la renommée est aujourd'hui mondiale.

Le Nervogastrol

agit presque instantanément, neutralise les acides douloureux, évite fermentations, flatuosités, renvois, coliques, etc. D'autre part, le «Nervogastrol» est absolument inoffensif, même si vous en faites un usage prolongé. — Prix fr. 6.—

Contre la constipation et tous les troubles qui en dérivent, prenez les pilules balsamiques de l'abbé Heuman, degré I Fr. 5.50, degré II Fr. 6.—. Les pastilles de l'abbé Heuman contre la diarrhée Fr. 3.50. Les suppositoires anti-hémorrhoidaux Fr. 6.—, la pommade anti-hémorrhoidale Fr. 4.—. Le remède téniduge Fr. 2.50.

Vous recevrez gratuitement

le grand manuel de M. Heuman «La nouvelle méthode pour guérir les maladies» (320 pages et 200 illustrations); qui entre autres, parle du traitement et de la guérison des maladies de l'estomac et des intestins. Ecrivez de suite pour l'obtenir.

Pharmacie du Lion (Ernest Jahn)
Lenzburg 125

Loterie

de la
Société Cantonale Neuchâteloise de Secours
mutuels aux orphelins „La Paternelle“

Liste de tirage

Billets	Lots										
3	199	343	169	683	140	1023	52	1363	62	1703	171
13	26	353	51	693	73	1033	131	1373	104	1713	31
23	153	363	5	703	164	1043	190	1383	57	1723	142
33	20	373	165	713	55	1053	136	1393	130	1733	200
43	147	383	4	723	65	1063	123	1403	118	1743	105
53	161	393	63	733	121	1073	29	1413	187	1753	162
63	3	403	94	743	177	1083	6	1423	108	1763	10
73	101	413	71	753	155	1093	8	1433	175	1773	100
83	28	423	185	763	197	1103	116	1443	198	1783	69
93	174	433	115	773	54	1113	186	1453	139	1793	181
103	64	443	85	783	60	1123	152	1463	1	1803	144
113	88	453	120	793	30	1133	167	1473	43	1813	106
123	78	463	196	803	148	1143	178	1483	93	1823	154
133	35	473	21	813	90	1153	158	1493	38	1833	42
143	183	483	56	823	192	1163	22	1503	46	1843	84
153	23	493	96	833	129	1173	15	1513	92	1853	124
163	32	503	160	843	172	1183	11	1523	150	1863	114
173	45	513	81	853	66	1193	176	1533	141	1873	80
183	117	523	36	863	111	1203	12	1543	77	1883	149
193	82	533	95	873	173	1213	159	1553	49	1893	76
203	143	543	137	883	156	1223	195	1563	61	1903	70
213	59	553	127	893	97	1233	138	1573	9	1913	14
223	194	563	18	903	17	1243	166	1583	112	1923	134
233	110	573	86	913	34	1253	107	1593	72	1933	48
243	91	583	27	923	47	1263	188	1603	74	1943	98
253	189	593	13	933	119	1273	145	1613	87	1953	170
263	180	603	146	943	193	1283	102	1623	113	1963	184
273	179	613	79	953	157	1293	133	1633	103	1973	19
283	50	623	99	963	151	1303	132	1643	99	1983	126
293	182	633	83	973	44	1313	68	1653	168	1993	58
303	7	643	128	983	53	1323	16	1663	33		
313	2	653	24	993	75	1333	125	1673	103		
323	122	663	109	1003	191	1343	40	1683	89		
333	25	673	41	1013	135	1353	67	1693	37		

Les lots peuvent être retirés chez M. Adrien Bertrand, rue de la Balance 13 jusqu'au 15 février 1930

Administration de l'IMPARTIAL
Imprimerie COURVOISIER
Librairie COURVOISIER
Compte de chèques postaux
IV^B 325

RADIO-TELEFUNKEN

Alimentation directe sur réseau alternatif ou continu.
Transmission merveilleuse, Musicalité parfaite

Haut-parleurs Pick-up
Lampes - Tcus accessoires

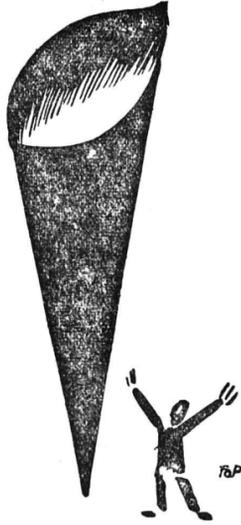


Service technique: Démonstrations
Catalogues gratuits — Prix de fabrique 229/18
Facilités de paiement.

Reinert
Concessionnaire
LA CHAUX-DE-FONDS

+ Hernie Eventration ou Descente!

Maintenant, on vous aidera sûrement Garantie! même dans les cas difficiles et anciens par la nouvelle invention du renommé spécialiste Ginder Bâle, (Stein-vorstadt 14) sans ressort, sans sous-cuisse — même sans l'aton de fer — aussi pour les femmes et enfants. Renseignements gratuits à 24/23
Bienne, Jeudi 9 janv. de 9 à 16 h. Hôtel Ours, 2me étage.
Le Locle, Sam.-di 11 janv. de 9 à 11 h. Hôtel des 3 Rois.
Chaux-de-Fonds Samedi 11 janv. de 14-16 h.ôtel Croix-d'Or, 2me.
Porrentruy 12 janv. de 10-15 h. Hô et Suisse. JH 6070 x



... toujours
FRAIS
ces 1-m-x
bonbons chocolat 2234-



TOUTE PLUME RÉSERVOIR

est réparée
nettoyée
redressée
durcie
ou adoucie
à la 204-

Librairie-Papetene
C. LUTHY

Pharmacie BOURQUIN
Pastilles calmantes
rem. vagant le 111, 1889

DISQUES 5000 en stock
Les meilleurs enregistrements
Reinert
21555 La Chaux-de-Fonds

Fabrication à remettre

Pour cause d'âge et de santé, à remettre pour époque à venir la suite d'une ancienne fabrication de montres soignées petites et grandes pièces avec marques avantageusement connues. Convientrait spécialement à jeune homme apte à faire les voyages et disposant d'un certain capital. — Offres écrites sous chiffre P 23575 C a Publicitas Chaux-de-Fonds. P 23575 C 47

Les Locaux

occupés actuellement par Graphic S. A..
Rue de la Serre 64
sont à louer
en bloc ou séparément, pour le 30 avril 1930
— S'adresser à M. Paul Vuilleumier, rue Numa-Droz 139 23705

NOUS CHERCHONS un

employé

très bon vendeur, connaissant à fond la branche confection pour hommes. — Soumettre offres écrites et détaillées, sous chiffre M. R. 145, au Bureau de l'IMPARTIAL. 145

? Nouveautés ?

Les livres de la semaine

- 23053
Quentin Lurward
par Walter SCOTT
Bibliothèque verte 1.75
 - L'Ille sans Nom
par Maurice LEVEL
Collection Le Lecteur —.90
 - Les Detours du Bonheur
par Mme Pierre de BOUCHAUD
Collection La Liseuse —.75
 - L'Homme dans la Lune
par A. CHAPPUIS 3.75
 - La Vie Amoureuse de Louise de Lan'bertye Marquise du Pont D'Oye
par Camille JOSET (2 vol.) 6.—
 - Le Gentleman
par WALLAGE 2.25
- Envoi au dehors contre remboursement

Librairie Courvoisier
Léopold-Robert 64

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir, 32173
grands et spacieux locaux
comprenant caves, halle et chambres-hautes (éventuellement appartement), monte-charges électrique. Convientrait pour commerce de gros ou ateliers de mécanique. — S'adresser à MM. MULLER & Cie, rue Léopold-Robert 104

Belle propriété

de rapport et d'agrément à vendre à Bôle, à proximité de deux gares, belle vue imprenable sur le lac et les Alpes, jardin-verger de 1200 m2, maison comprenant 2 logements de 5 chambres avec bain installés et 1 logement de 3 chambres avec toutes dépendances eau, gaz et électricité. — Offres écrites sous chiffre B. R. 23814 au Bureau de l'IMPARTIAL. 23814

A vendre à Renan (J. B.)

IMMEUBLE locatif de 5 appartements, dépendances, jardins et grand verger, garage. Appartement de 6 pièces avec chambre de bains disponible de suite. — Pour visiter, s'adresser à M. Emile Sommer, Renan. P 21020 C 148

Acquisiteur d'annonces

demandé pour
Neuchâtel - La Chaux de Fonds - Bienne
Livre d'adresses sans concurrence
Personnes bien introduites auprès des maisons d'exportation de la Branche horlogère. — Ecrire avec références, sous chiffre M. R. 155, au bureau de l'IMPARTIAL.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 20

Une jeune fille voyagea...

PAR
CLAUDE FARRÈRE

— Non, — reconnut CÔ MI, toute loyale. — Mais je pense à mon avenir, vous comprenez... Vous-même n'avez si bien conseillé d'y penser... Ce n'est pas un vrai métier, d'être une petite amie très originale, très élégante, très aimante... D'abord, on n'aime pas comme on veut : c'est justement à cause de cela que j'ai quitté ma famille... Dans trois ans, dans six ans, que deviendrai-je, si mon mauvais caractère, si ma sauvagerie ne vous plaisent plus ? Ne dites pas que c'est impossible ! Vous-même n'avez traitée de petite sauvage, le jour qu'aux petits jeux, pour racheter mon gage, je n'ai pas voulu me laisser embrasser...

Ce disant, CÔ MI avait baissé encore la tête, mais si bas, cette fois, que Mrs. Barclay, pour pouvoir n'être sûrement entendue que de la «petite Française» trop hésitante, et tout de même en être sûrement entendue, lui prit la tête à deux mains et lui parla dans le creux de l'oreille.

— A la bonne heure. — murmura-t-elle, d'une voix enfin très différente. — Je vous comprends, petite chose, et je tiens à vous dire : je vous estime davantage, de parler clair ! Eh bien ! vous savez ce qu'est un chèque, et vous savez ce qu'est une traite ?

— Heu... — fit CÔ MI dérouterée, oui, je sais un peu... M. Dubourg m'a appris, ces jours der-

niers...
— Il a fait par hasard une chose utile. Ecoutez donc ceci : il y a d'abord votre avenir proche, et puis le lointain... Pour le proche, M. Manning m'a chargée de vous dire que demain, avant que nous soyons même à Ceylan, il vous remettra un chèque de cent livres sterling... C'est environ huit mille francs aujourd'hui... Cela, comme il est juste, pour le dédommagement immédiat... Et puis, pour le lointain, trois traites, à six mois, douze mois, dix-huit mois, — chacune de cinq cents livres; chacune, donc, de quarante mille francs... Ne rougissez pas : les affaires doivent être ainsi traitées, et tout cela est seulement à titre de garantie: vos... — comment dit-on, en français correct ? — ah oui ! vos honoraires seront en dehors... Ne soyez pas non plus étonnée: je suis une si vieille amie de M. Manning que c'est toujours moi qui traite pour lui ses affaires... Il vous a dit... Ses affaires non techniques, mais mondaines. Ainsi, tout est dit. Car je vois que vous avez accepté.

Mais Mille CÔ MI, secouant brusquement la tête, s'était dégagee des deux mains qui l'emprisonnaient.

— Madame, — dit-elle très bas, mais très vite, — non ! Je n'ai pas accepté.

— Ho ! — fit l'Australienne, désarçonnée — Vous n'avez pas?... Vous trouvez que c'est trop peu ?...

— Oh ! non, — protesta CÔ MI. — Je trouve, au contraire, que c'est trop, pour une bonne à rien comme moi...

— Alors ? — questionna la tentatrice, dédaigneuse, vous préférez l'étroite vie, l'esclavage réel, auprès du vieux monsieur, qui tout de même vous compromettra, vous l'avez très bien compris, et vous compromettra pour rien, sans traite ?

— Je préfère, — articula la «petite Française», froidement.

— Pourquoi ? — demanda l'autre, brutale et naïve. — Vous ne serez pas plus honorable ainsi, vous savez ! pour personne !

— Si ! — dit CÔ MI : — pour moi.

QUATRIÈME PARTIE

..A pied, à cheval, en voiture, en sampang..

I Riz, coton, caoutchouc, charbon

Debout, et ses vêtements de toile blanche flottant autour de son corps amaigri, trop amaigri, M. Dubourg fouettait de son stick ses bottes hautes. Et CÔ MI, assise devant sa machine à sténographe, tapotait lestement au fur et à mesure que le «patron» dictait, ou plutôt songeait tout haut, tâchant de ne rien oublier des menues affaires que CÔ MI, secrétaire «tout de bon», à présent, a'ait avoir à régler, une bonne semaine durant ; car lui, Dubourg, partait tout à l'heure pour une inspection assez longue, — des rizières qu'il s'agissait de replanter pour la prochaine récolte en cotonnier, selon la formule moderne qui a multiplié la richesse de l'Indochine.

— Voyons, — récapitulait M. Dubourg, — je crois n'avoir rien oublié... — Riz, coton, caoutchouc... Il est curieux, soit dit en passant, que ce M. Manning, que je n'avais jamais vu avant de le rencontrer en paquebot, et qui, sûrement, ignorait lui-même jusqu'au nom de notre Indochine, continue de s'obstiner, depuis bientôt quinze mois, à faire avec nous des affaires qui, pour lui, n'offrent vraiment aucune espèce d'intérêt.

CÔ MI ne souffla mot. Depuis bientôt quinze mois, en effet, qu'elle était au Cambodge, et

bien que ces quinze mois d'apre travail à deux eussent forcément créé une intimité réelle et robuste entre la secrétaire et le patron, CÔ MI n'avait jamais rien redit à M. Dubourg de sa secrète aventure du paquebot, et du piège singulier qu'avait tendu contre elle le couple mystérieux Manning-Barclay. Une pudeur secrète l'avait retenue. Une honte aussi : la honte d'n'avoir pas assez vite rejeté la tentation. L'offre, certes, avait été alléchante... Et si CÔ MI était, en fin de compte, sortie victorieuse de ce étrange combat, sa méfiance instinctive et son bon sens avaient eu plus de mérite en l'affaire que sa simple loyauté. Il n'y avait donc pas de quoi se vanter, et CÔ MI s'était gardée de le faire. Toutefois, M. Manning, plus entêtée après elle qu'elle-même ne s'en était jamais donnée, avait trouvé ce stratagème pour ne pas rompre tout contact avec sa «petite Française» errante, de nouer des relations commerciales régulières avec la maison Dubourg, de Phnom-Pen et Saïgon.

Riz, coton, caoutchouc, répétait le patron qui enfilait maintenant ses gants de cheval, n'oubliez jamais : toute l'Indochine actuelle tient là-dedans... C'est-à-dire, non !... toute mon Indochine à moi... car, en bonne vérité, j'omet bien des choses qui ont leur valeur : j'omet le charbon, par exemple... Et le charbon, voyez-vous, CÔ MI, c'est une de nos plus grosses richesses, non seulement d'aujourd'hui, mais surtout de demain. Figurez-vous, petite fille, que j'étais déjà par ici, oui, au Tonkin, quand on dénicha les premières mines de houille, celle d'Hatou... Quelle aventure ! et quelle jolie leçon de psychologie ! L'humanité, souvenez-vous, se divise en deux classes d'hommes : les optimistes et les pessimistes. Sitôt découverte les mines d'Hatou, optimistes et pessimistes s'en donnèrent à coeur joie. (A suivre).

L'actualité suisse

Une question intéressante

Le chauffage électrique des trains

BERNE, 8. — Chacun sait que le chauffage électrique aux tarifs usuels revient plus cher que n'importe quel autre genre de chauffage. Aussi est-il généralement considéré comme un luxe. Malgré les grands avantages qu'il offre par la simplicité et la commodité de son installation et de son mode d'emploi, on est souvent obligé d'y renoncer parce qu'il est trop coûteux. Si l'on voulait que le chauffage électrique des locaux ne revienne pas plus cher que le chauffage au coke, il faudrait que le prix du kilowatt-heure ne dépassât pas 2 1/2 cent, au lieu de consommation, ceci en évaluant au 30% du prix du charbon le coût de la main-d'œuvre nécessaire pour le chauffage au combustible.

En Suisse, la «houille blanche» existe en surabondance. Les cours d'eau ne sont de loin pas encore utilisés. Notre pays fournit à l'étranger, à des prix très modiques, de grandes quantités d'énergie électrique. Il est du reste mathématiquement démontré que la traction électrique de nos chemins de fer, malgré la charge énorme des capitaux engagés dans cette entreprise, est plus économique que la traction à vapeur. Comment s'expliquer dès lors que nos belles usines et nos installations de distribution d'énergie ne puissent pas satisfaire nos besoins en chauffage? Pour la simple raison que le chauffage des locaux à l'électricité est onéreux même si l'énergie est livrée à des prix très bas car c'est la production elle-même du courant de chauffage qui revient relativement cher. En effet, on ne chauffe qu'en hiver, c'est-à-dire pendant l'époque où le débit des cours d'eau est très restreint de sorte qu'il faut avoir recours aux lacs d'accumulation. Comme le chauffage accroît les besoins d'énergie électrique, il se produirait à certains endroits des surcharges et des pertes d'énergie. Pour les empêcher, il faudrait agrandir les bassins d'accumulation et compléter les installations de production et de distribution du courant. Or, il est rare qu'on ait en été des besoins extraordinaires de courant pour remplacer la consommation spéciale qui a lieu en hiver pour le chauffage, de sorte que le chauffage électrique est une installation qui ne rapporte rien pendant la moitié de l'année et dont les dépenses doivent être entièrement couvertes pendant la période de chauffage.

Pour des raisons d'ordre technique, et malgré les dépenses supplémentaires qui en résultaient, il fallut compléter, comme on le sait, l'électrification du réseau des C. F. F. par l'installation du chauffage électrique dans les voitures. Mais il en résultait en somme une économie, car s'il avait fallu conserver le chauffage à la vapeur sur les lignes électrifiées, on aurait dû intercaler dans chaque train un wagon de chauffage spécial. Or, on connaît suffisamment les inconvénients de ce système pour avoir dû utiliser ces wagons de chauffage au moment où on passa de la traction à la vapeur à la traction électrique. En effet, ce système augmente le capital d'exploitation, accroît les frais d'entretien et de main-d'œuvre, élève le tonnage des trains et complique le service. En introduisant le chauffage électrique, on a aussi heureusement éliminé le désagrément des jets de vapeur pendant l'arrêt des trains et les effets perturbateurs du gel sur le chauffage à vapeur.

Les voitures sont chauffées suivant leur grandeur et leur série par 16 à 30 corps de chauffage qui ont la fonction de transformer en chaleur une énergie moyenne de 22,000 watts par véhicule. Sur les 1934 voitures circulant à l'heure actuelle sur le réseau des C.F.F., 1370 sont chauffées à l'électricité, ce qui exige 30,140 kwh., à quoi il faut ajouter les 1740 kwh. nécessaires à 290 fourgons, soit environ 32,000 kwh. au total. Mais toutes les voitures ne sont pas chauffées en même temps ni à fond, de sorte qu'on évalue à 18,500 kwh. l'énergie électrique nécessaire au chauffage des trains. Or, ce chiffre équivaut au 32%, soit presque au tiers de l'énergie nécessaire à la traction des trains. Au cours de l'hiver dernier, qui fut particulièrement rude, les C. F. F. ont consommé pour le chauffage des trains 29 millions kwh., ce qui, au prix de 5.4 cts. le kwh., représente une dépense de 1,566,000 francs. Il est bon de rendre le public attentif au fait que de grandes économies pourraient être réalisées par un contrôle serré du chauffage des trains. On a calculé, par exemple, qu'en prenant soin de ne pas chauffer les voitures quand les fenêtres sont ouvertes ou de ne pas surchauffer les voitures, les C. F. F. pourraient économiser fr. 29,30 par minute. Les voyageurs devraient donc éviter d'ouvrir les fenêtres des voitures chauffées pour causer jusqu'au moment du départ avec les personnes restées sur le quai, ou d'ouvrir, sauf nécessité absolue, les fenêtres en cours de route, sous prétexte d'avoir de l'air frais!

Les exploits d'une souris d'hôtel

GENEVE, 8. — M. le juge d'instruction Lang a interrogé très longuement Marthe Dubois, Neuchâteloise, arrêtée il y a peu de temps dans les circonstances que nous avons relatées. Marthe Dubois est cette souris d'hôtel qui volait dans les hôtels et dévalisait caisse et portemanteaux comme ça... en passant.

Marthe Dubois, sous un prétexte quelconque, dans les maisons où elle passait, laissait toujours une trace de son passage.

A Chambésy, dans un café, Marthe Dubois trouva le moyen de «soulever» 400 francs.

Dans un hôtel du centre de la ville, elle s'absenta du bar où elle prenait l'apéritif et disparut soudain.

Comme par hasard, on la rencontra alors qu'elle descendait l'escalier. On lui demanda :

- D'où venez-vous?
- De là-haut, répondit-elle.
- Qu'alliez-vous y faire?
- Chercher du fil et des aiguilles.

C'était le motif généralement invoqué par Marthe Dubois, qui ment «comme elle respire» et que le juge met en flagrant délit de contradiction avec elle-même à chaque audience.

Et, lorsqu'on la surprit descendant du quatrième étage dans l'hôtel que nous disons, elle n'avait dans les mains ni fil ni aiguilles, mais un manteau et un chapeau qu'elle venait de s'approprier avec autant de désinvolture que de malhonnêteté.

Pour inspirer plus de confiance, la «souris» se déguisait en infirmière. Mais elle n'a ni la douceur qui convient à l'emploi, ni les vertus.

Lorsqu'on l'arrêta, elle tenta de s'évader des bureaux de la Sûreté, escalada un mur et ne fut rejointe que dans une cour de la Grande-Rue.

Hier, chez M. Lang, elle profita d'un moment d'inattention pour tenter de s'ouvrir une veine.

Grimaces, «chiqué», bien entendu, car la jeune voleuse, qui n'en est pas à son coup d'essai — elle fut condamnée déjà à Lausanne — est infiniment plus roublarde que repentante.

Maisons familiales ou maisons locatives?

Bâle, le 7 janvier 1930.

Un grand journal bâlois vient d'ouvrir parmi ses lecteurs une enquête originale sur une question qui mérite qu'on s'y arrête quelque peu. Il s'agissait en l'occurrence de savoir si, à l'avenir, il convenait pour les nouvelles constructions urbaines de donner la préférence aux maisons familiales ou aux maisons locatives. Le journal en question a donc adressé à tous ses lecteurs, et plus particulièrement aux ménages, un formulaire ad hoc qui devait être retourné dûment rempli à la rédaction. Ces dames, heureuses de pouvoir, pour une fois, manifester leur opinion, ont répondu en grand nombre!

Le résultat de cette enquête a à vrai dire quelque peu surpris. En effet, une grande majorité s'est prononcée pour la maison locative de préférence à la maison familiale. Ainsi, alors qu'on croyait encore généralement que la maison familiale représentait l'idéal des jeunes ménages... et des vieux aussi, on doit constater aujourd'hui qu'elle semble avoir beaucoup perdu son charme et qu'on lui préfère la moins poétique mais beaucoup plus commode maison à plusieurs étages. En effet, la plupart des raisons qui ont été invoquées en faveur de la maison locative sont d'ordre plutôt... ménager. Ces dames trouvent en effet qu'une maison familiale donne beaucoup plus de travail qu'un logement dans une maison locative. Il y a moins d'escaliers à nettoyer, moins d'étages à monter, les chambres étant généralement toutes situées sur le même palier, pas de grands corridors à entretenir, en un mot, le ménage est beaucoup plus vite fait dans une maison locative que dans une maison familiale. De plus, en général, dans une maison locative, il n'y a pas de jardin à entretenir.

Et puis, lorsqu'une maman s'absente, elle ne pourrait plus confier bébé à la garde d'une concubine bénévole. Voilà les principales raisons que les ménagères diligentes invoquent en faveur de la maison locative. Messieurs les architectes peuvent donc en conclure que les maisons familiales ne réalisent pas encore les conditions de confort et de commodité que l'on juge indispensables à notre époque. Toutefois, il serait peut-être bon aussi de demander aux chefs de famille ce qu'ils pensent de la question. La réponse serait peut-être tout autre, car on sait que le home familial a beaucoup plus d'attrait après une journée passée dans la fiévreuse activité du bureau ou de l'usine que la chambre froide et nue d'un appartement moderne dans une maison de cinq étages.

M. Bachmann se rend à la Haye. — Il y parlera de la Banque Internationale

ZURICH, 7. — Le délégué suisse, M. Bachmann, ainsi que l'annonce la «Neue Zürcher Zeitung», est arrivé à La Haye et a déjeuné avec M. Gut, l'expert financier belge. M. Bachmann donnera samedi des renseignements sur les facilités fiscales accordées par la Suisse à la Banque Internationale des Paiements. Un délai de quinze ans sera fixé pour leur durée, délai renouvelable. Cette procédure a été choisie afin d'éviter un referendum. Le Conseil national et le Conseil des Etats seront en mesure de ratifier la loi qui leur sera soumise en même temps qu'aux autres Parlements européens devant ratifier le plan Young, cela en vue d'éviter à la Banque tout retard dans l'exercice de ses fonctions. La Suisse souscrira sa part aux emprunts de réparations. Les déclarations de M. Bachmann ont causé la meilleure impression dans les milieux financiers.

Chronique jurassienne

A Bienne. — On a tiré sur un train.

Dimanche, au moment où le train de 16 h. 45, venant de Mâche, dépassait les passerelles qui conduisent au quartier des Tilleuls, on a tiré, à l'aide d'un flober, croit-on, sur un des wagons. Une vitre fut brisée, mais heureusement personne ne fut atteint. La police a immédiatement commencé une enquête. On suppose qu'il s'agit d'une stupide farce de jeunes gens.

A Bourrignon. — Commencement d'incendie.

Dimanche matin, le domestique de la ferme du Val venait avertir que le feu était à la maison. Les pompiers y coururent et trouvèrent le propriétaire, M. Liechti, en train d'éteindre un tas de foin à la grange. Le feu fut maîtrisé facilement. C'est M. Liechti lui-même qui l'avait allumé, dans une crise de désespoir causé par des difficultés financières et le départ de sa femme avec ses deux enfants. M. Liechti a été incarcéré.

SPORTS

Concours militaires de ski de la Société des Sous-Officiers de La Chaux-de-Fonds

Vu le manque de neige, les concours militaires de ski de 40 km., du kilomètre lancé et de ski attelé, prévus pour le dimanche 12 janvier sont renvoyés au dimanche 19 janvier.

Concours de ski pour Eclaireurs à Kandersteg

Les courses annuelles de ski organisées par le Club Alpin scout ont eu lieu samedi dernier 4 janvier, à Kandersteg.

De même que l'an passé, la troupe des éclaireurs suisses de notre ville fut représentée à cette manifestation sportive par quelques-uns de ses bons skieurs et elle se tailla un large succès dans les diverses épreuves.

Voici les résultats intéressants les scouts chaux-de-fonniers, leurs parents et leurs amis :

Slalom :

- 1er Pierre Hirschy, Ch.-de-Fds.
- 2me Jean Karrer, Ch.-de-Fds.
- 3me Roland Descœudres, Ch.-de-Fds.
- 4me Albert Dubois, Ch.-de-Fds.
- 7me William Henry, Ch.-de-Fds.

Saut :

- 2me Pierre Hirschy, Ch.-de-Fds.
- 4me William Henry, Ch.-de-Fds.
- 6me Jean Karrer, Ch.-de-Fds.

Courses de patrouilles :

- Seniors: Iers Tigres, Rovers, Ch.-de-Fds.
- Juniors: 3mes Panthères, Bayard, Ch.-de-Fds.

En outre, le Chef de patrouille Pierre Hirschy reçut le prix d'honneur pour les meilleurs résultats de la journée.

Nos sincères félicitations à nos scouts «tous prêts» à faire de leur mieux.

Ajoutons que des Eclaireurs Hongrois et Anglais participaient à cette manifestation internationale.

Correspondance

Autour des affaires Guinand.

Nous recevons du Dr Fritz Keller, de Constance, un des héritiers de la famille Pernod, sauf erreur, la lettre ci-dessous en réponse au communiqué que nous avait adressé Me Rais et que nous avions publié en date du 30 décembre.

Monsieur le Rédacteur.

Nous venons de prendre connaissance du communiqué envoyé aux journaux neuchâtelois par M. Piaget, Procureur général, communiqué par lequel il essaie de justifier l'abandon de son procès contre M. E.-P. Graber, en citant, notamment, un considérant favorable de l'arrêt de la Cour de Droit public du Tribunal fédéral, dans l'affaire : Héritiers Pernod.

Afin que le public ne soit pas induit en erreur à ce sujet, permettons-nous de donner quelques précisions :

Le Tribunal fédéral s'est refusé, avant de statuer à procéder à l'enquête que nous lui demandions de faire sur le bienfondé de nos griefs à l'adresse du Parquet neuchâtelois et de la Chambre d'accusation. Le Cour de droit public se trouva en présence d'affirmations absolument contradictoires des parties. Sans autre examen, elle a tranché au simple vu des mémoires présentés. Les moyens de preuve invoqués à l'appui de notre recours de droit public n'ayant ainsi pas été utilisés, il s'en suit logiquement que la valeur du considérant invoqué par M. Piaget est bien relative, d'autant plus que le Tribunal fédéral s'empresse également de dire, dans son arrêt, ce qui suit :

... Quant au point de savoir s'il (le Procureur) aurait pu requérir du Juge chargé de l'enquête telles ou telles mesures qui paraissent indiquées aux yeux des recourants, c'est une question qui relevait de sa conscience et dans laquelle on ne saurait intervenir sans porter atteinte au principe de l'indépendance de la fonction...

... Du moment que la Chambre d'Accusation estimait, à tort ou à raison, être en présence d'un cas d'application de l'art. 93, on ne peut lui faire grief d'avoir interrompu les opérations de l'enquête...

On peut, d'autre part, différer d'avis sur le degré de crédibilité qu'il convenait d'accorder au prévenu (Guinand), mais c'est là une question d'appréciation, etc., etc.

Parlant des exceptions soulevées par le prévenu, le Tribunal fédéral s'exprime comme suit, en finale :

... En jugeant que le tribunal civil était mieux placé pour en connaître et les résoudre, la Chambre d'Accusation a peut-être donné une interprétation trop extensive des dispositions légales invoquées ; on ne saurait dire pourtant qu'elle ait dépassé son pouvoir d'appréciation.

Ajoutons enfin que nos griefs à l'adresse de M. le Procureur général étaient, sur bien des points, différents de ceux formulés par M. Graber dans la «Sentinelle» ; ceux-ci concernaient presque exclusivement l'attitude du Procureur général dans l'affaire Librairie-Edition S. A.

Nous vous remercions à l'avance de votre obligeante hospitalité, et vous présentons, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Dr KELLER.



„Flossie”

Pour sa dernière représentation de gala, la tournée Wolff-Petitdemange nous a donné «Flossie», opérette qui eut paraît-il beaucoup de succès à Paris, mais qui vaut certainement moins que sa réputation. Reconnaissons à la musique certains mérites, dont les acteurs et les actrices ont su tirer parti à merveille. Mais, contrairement à la plupart des pièces, opérettes, comédies ou drames, ce n'est pas le premier acte qui est le meilleur dans «Flossie», c'est le dernier. Quant aux deux premiers ils sont d'un sel un peu gros. Disons pour le moins que nous n'avons jamais rencontré dans le pastoral romand ou parmi le clergé anglican des «types» aussi curieux que ceux décrits par M. Gerbidon.

Ces défauts — certes déplaisants et déplacés — mis à part, il faut reconnaître que le dernier acte est une bonne chose, une chose même excellente et qui rachète abondamment les deux autres. Le clergyman s'y révèle un philosophe accompli en même temps qu'un délicat connaisseur du cœur humain. Et les traits comiques sont légers, spirituels, fins, cocasses même, sans être vulgaires.

Comme de coutume, l'interprétation fut excellente. Il faudrait à nouveau citer ici tous ceux qui s'illustrèrent dans les spectacles de la tournée Wolff-Petitdemange et qui, soit par leur entraînement, soit par leur talent, défendirent de leur mieux la dernière pièce à l'affiche. M. Marty détalilla à merveille la romance, de même que Mme Mary Petitdemange, en qui le public admirera toujours l'actrice et la chanteuse. Mme Marie-Thérèse Berkal, également, de même qu'Almard, ont confirmé leur brillant succès.

P. B.

Bulletin de bourse

du mardi 7 Janvier 1930

Marché plus actif, tendance générale ferme.

Banque Fédérale 775 (+10) ; Banque Nationale Suisse 585 d. ; Crédit Suisse 940 (+8) ; S. B. S. 825 (+3) ; U. B. S. 710 (+5) ; Leu et Co 747 ; Electrobank 1085 ; Motor-Colombus 995 (+10) ; Indelec 775 d. ; Triques ord. 525 d. ; Dito Priv. 510 d. ; Toll 600 ; Hispano A-C 1980 ; Italo-Argentine 385 d. ; Aluminium 3015 (+15) ; Bal'y 1920 (+10) ; Brown Boveri 557 (+2) ; Lonza 310 (+7) ; Nestlé débute à 722 et termine à 716 ; Schappe de Bâle 3230 (-30) ; Chimique de Bâle 3190 (+40) ; Allumettes « A » 393 (+4) ; Dito « B » 391 (+3) ; Caoutchouc financière 40 ; Sipef 19% fin Crt. ; Conti-Lino 610 (+10) ; Séparator 194 (+4) ; American Sécurites ord. 185 (+5) ; Giubiasco 245 ; Saeg 205 (0) ; Thesaurus 480 d. ; Forshaga 336 d. ; Steaun 25 d. Royal Dutch 840 (0).

Bulletin communiqué à titre d'indication par la Banque Fédérale S. A.

FEMMES, ENFANTS



à certaines époques de la vie réclament impérieusement de puissants stimulants.

Le VIN DE VIAL

est alors indispensable à l'enfant dont il facilite la croissance grâce au Lacto-Phosphate de Chaux ; à la jeune mère à qui il fournit par ses Substances extractives de la viande une alimentation parfaite permettant le développement harmonieux de son enfant.

C'est un puissant tonique qui fortifie, soutient et développe en distribuant partout où on l'emploie

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ
Dans toutes les Pharmacies de Suisse

APOLLO L'Amour d'une Mère - Film passionnant avec Henny Porten | **SCALA** Mon Curé chez mon Rabbin - Délicieuse Histoire de la vie | **MODERNE** Le Coup de Foudre, Van-leville | Le Jeu des Maris, Humoristique 197



Tous les jours
Arrivage des excellents et réputés

ESCARGOTS

Mode de Bourgogne
à la 1858^e
Brasserie du GAMBRINUS
On vend à l'emporter.
Choucroute, Restauration
Téléphone 7.31.

Avis d'enquête...
Après avoir fait une enquête
Sur le plus sain apéritif
Les résultats sont positifs
Le «DIABLERETS», lui, vient
En tête.

BOILER

électriques
de toutes contenances
Adressez-vous chez
Fr. HEU
13 Daniel JeanRichard 13
2985



brodequins
imperméables

SODER

PLACE NEUVE 2



Réparations
d'Horlogerie
et Bijouterie
en tous genres 192
exécutes dans le plus bref délai
Travail soigné. Prix modérés

Willy Robert
Rue Numa Droz 73
LA CHAUX-DE-FONDS

CREDIT FONCIER NEUCHÂTELLOIS
33, Rue de la Paix, 33
Service d'Épargne
Nous bonifions actuellement
sur livrets d'épargne un intérêt de

4 1/4 0/0
dès le lendemain du dépôt jusqu'à
la veille du retrait.
Les dépôts d'épargne sont
exonérés de tout droit de timbre.
LA DIRECTION
P 6393 N 12413

Hôtel de la Croix d'Or

Tous les Jeudis soir
SOUPER AUX TRIPES
17387 Téléphone 3.53. — Se recommande Louis RUPPEL

Cours de Samaritains

Soins aux blessés
donné par la Section mixte locale

Direction théorique : M. le Dr. W. Ulrich.
Durée du Cours : 10 semaines (4 h. par semaine).
Lundi : Théorie Mercredi : Pratique
Age requis dès 18 ans. Finances du cours payables à l'inscription : fr. 6.—
Début du cours : lundi 13 janvier à 20 h., au local, Colège Primaire.
Les listes d'inscriptions et le programme sont déposés, chez M. Louis Ruchon, rue Numa-Droz 12 dans les pharmacies Chauey, rue Léopold-Robert 68 Bourquin, rue Léopold-Robert 39, Coopérative, rue de la Paix 72, Schenkel Neuve 2 et à la Droguerie Viessel, Place de l'Hôtel de Ville. 39

Mesdames, Messieurs. **Portez-vos**
Chapeaux défraîchis
à la nouvelle Fabrique de Chapeaux
qui vous les remettra en bon état.
Prix fin de saison sur tous les Chapeaux en magasin.
Avantageux.

Paris Mode

Serre 65 **M^{me} PERDRIZAT**, Serre 65
(Maison Meubles Perrenoud)

Linoléum

Les plus beaux dessins,
Les meilleures qualités, 180
Le plus grand choix en toutes largeurs,
Les tout plus bas prix.
Les meilleures conditions se trouvent chez
C. Beyeler, rue de l'Industrie 1
Passages - Carpettes
Poseur spécialiste. - Demandez devis sans engagement.

Leçons de Piano

Liliane SCHORER, Professeur diplômée
Rue Jardinière 100 30092

Nouvelle Fonderie de Métaux Précieux
GLASSON & BIEDERMANN
Essayeurs-Jurés
Léopold Robert 30 b Téléphone 21.59
EAU DISTILLÉE et FILTRÉE
à conditions très avantageuses 6723

N'oubliez pas les petits oiseaux

Almanach Vermot

1930
est paru
Fr. 2.20

Envoi au dehors contre remboursement

Librairie-Papeterie COURVOISIER
Léopold Robert 64 20636

Faites reviser ou réparer maintenant

votre Automobile à l'

Usine Martini à St-Blaise

Réparations et Revisions de toutes marques de voitures ou camions. Notre expérience, nos vastes ateliers spéciaux et notre outillage moderne vous garantissent un travail irréprochable

Spécialistes pour installations électriques

Devis sur demande Téléphone 23



FOIRE SUISSE BALE

26 AVRIL
6 MAI
1930

Participer à la Foire, c'est entreprendre, sur de larges bases, une action de propagande systématique en vue d'obtenir de nouveaux débouchés.

DELAÏ D'INSCRIPTION : 15 JANVIER

Enfin! ça-y-est

après maints essais, nous pouvons lancer 3 PRODUITS INNOVA sans pareil: 21869

L'Encaustique liquide INNOVA

supprime l'emploi de la paille de fer; il donne aux parquets, linos, meubles, etc un brillant merveilleux. Conserve son état liquide à toutes les températures.

L'Encaustique liquide INNOVA

nettoie, teint et cire en même temps; il transforme les planchers de sapin en parquet.

Le Brillant INNOVA

nettoie fenêtres, lavabos, baignoires et ustensiles 3 fois plus vite, plus proprement et plus facilement que tous autres produits. J115936J

Les produits INNOVA sont reconnus les meilleurs DÉPÔSITAIRES.

La Chaux-de-Fonds: Emile Kaufmann, Quincaillerie, Robert Tissot, Droguerie.
St-Imier: Wüthrich, Quincaillerie.

Le bonheur vous attend!

mais pas trop longtemps; pour cela n'hésitez pas et saisissez l'occasion. Pour faire de la laine cette offre spéciale vous est faite de cadent et vous obtiendrez gratuitement: JH 11633 z 24122

1 beau Service à café; 1 Gilot pour Monsieur ou Dame; 1 Couverture laine; Draps molletonnés; Serviettes; Couteaux de table inoxydables, et beaucoup d'ustensiles utiles, tous préparés pour nos clients.

Pour chaque livre de laine vous recevez un bon Conditions: Celui qui achète chez nous au moins 1 livre - 10 écheveaux de laine décatie contre la transpiration, marque (Auler ou Patria), garantie ne se retirant pas et ne se foulant pas, pour Fr. 10.-

reçoit un beau cadeau suivant son choix. Vous n'avez qu'à nous envoyer le nombre de bons nécessaires pour l'article que vous désirez et vous recevrez par retour du courrier la pièce gratuite.

Nous livrons toutes les sortes de laines à des prix sans concurrence. Plus de 100 couleurs différentes en stock. Demandez de suite échantillons gratuits et franco.

Maison de laine la plus grande de la Suisse:
E. Beyeler-Niederhauser, Wollgarn-Zentrale, Schafisheim (Aarg.)

Départs spéciaux pour groupes suisses

Canada-Amérique

à partir du mois de mars tous les 15 jours

Agence générale du Canadian Pacific
Zwilchenbart Bâle
Représentant à La Chaux-de-Fonds
C. BOPP, Combettes 2

Le dentifrice moderne

Rosemail

parfumé au suc de fraises

blanchit les dents,
rosit les gencives
et colore les lèvres

En vente dans toutes les Parfumeries et Drogueries

Gros: LOUIS TSCHANZ
Comptoir de la Parfumerie S.A. Genève
J11244 22921

ASSURANCES



Pour toutes assurances, Accidents, Responsabilité civile, Automobiles, adressez vous en confiance à la

ZURICH

Compagnie d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité civile représentée par

H.-V. SCHMID
Serre 20
LA CHAUX-DE-FONDS 12022

On s'abonne en tout temps à «l'Impartial»

Etat-Civil du 7 janvier 1930

NAISSANCE

Spahr, Madeleine-Berthe, fille de Charles, finisseur de boîtes or, et de Marthe-Julia, née Maire, Bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE

Robert-Charrue, Ulysse-Auguste, commis et Courvoisier, Simon-Huguet, tous deux Neuchâtois. - Emmenegger, Albert-Edmond horloger, Lucernois, et Veillard, Dora-Madeleine, Argovienne.

Etat-civil de La Sagne

Décembre 1929

NAISSANCES

3. Von Burgin, Edmée Madeleine, fille de Armand et de Zélie-Madeleine née Sandoz. - 9. Enfant masculin mort-né de Stauffer Alfred et de Rosa née Nieberhauser. - 18. Ischer, Simone-Eglantine, fille de Henri-Ferdinand et de Blanche-Eglantine née Benguerel-out-Perroud.

Décès

9. Robert, Fritz Ulysse né le 3 janvier 1859.

Publications de mariages

5. Tharin, Ernest, Vaudois et Schmutz, Marthe-Hélène, de la Sagne. - 7. Barozat, Victor-Emile, Neuchâtois et Perret, Rachel-Emma, de la Sagne. - 9. Perrenoud, Arnold, de la Sagne Pontis et Brévine, à Prague, et Zolofski, Marie Barbara, l'obécoslovaque. - Brustolin, Jean-Arthur-Daniel, Italien et Perret-Cocle-Lucie, de la Sagne. - 16. Comtesse, Louis-Alfred, de la Sagne et Pontis et Hänni, Lydia Bernoise.

SUCRE DE MALT
DU
D. G. WANDER

Le bon vieux remède contre la toux
En vente partout.

Jeune homme

bérait trouverait place de commissionnaire au magasin Ch. Perrenoud, rue Léopold-Robert 58. 30031

Garage.

Place serait offrir ou auto, dans garage avec eau, électricité et chauffage. - 17. S'adr. au bur. de l'Impartial.

Bonne fille.

On demande une bonne fille au courant des travaux du ménage. S'adr. au bur. de l'Impartial.

Bonne.

On demande une bonne à tout faire pour petit ménage soigné, sachant cuire et parlant français. - Ecrire case postale 10/80.

A louer

pour de suite ou époque à convenir, rue du Parc 35, premier étage de 2 chambres, cuisine, dépendances. S'adresser au Bureau Marc Humbert, rue Numa-Droz 91. 30026

A louer

pour de suite ou époque à convenir, rue Général Dufour 6, pignon de 2 chambres, cuisine, dépendances. S'adresser au Bureau Marc Humbert, rue Numa-Droz 91. 30025

A louer

pour le 31 janvier 1930, rue de l'Industrie 16, 2me étage, logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. - S'adresser au Bureau Jean Gianola, rue Léopold-Robert 35. 182

Chambre.

Jeune chambre meublée à louer à personne honnête. Place de l'Oréal. S'adr. au bur. de l'Impartial.

Chambre

meublée est à louer à demoiselle honnête avec pension sur désir. - S'adr. rue des Fleurs 13 au 2me étage à droite. 182

Chambre

meublée est à louer. - S'adresser rue du Premier-Mars 12, au rez-de-chaussée. 165

Chambre

meublée, à louer de suite, à personne sérieuse. - S'adresser le soir après 6 heures, chez Mme Nachtigall, rue D. Jean-Richard 39. 30029

Chambre.

bonne chambre meublée, au soleil, à louer à personne solvable. - S'adresser rue Numa-Droz 88, au 3me étage, à droite. 173

On cherche à louer

pour fin mars, une chambre et une cuisine, au centre de la ville. - S'adresser à M. L. Eberhardt, rue Daniel-Jean-Richard 13. 183

Accordéons

d'occasion, simple, marque « Hercules » sont demandés à acheter. S'adresser à M. E. Brawand, rue du Parc 85, au pignon, le soir depuis 19 heures. 30019

Ires Modistes et apprenties sont demandées

HAUTE MODE

Mettler-Dellenbach

Décoteur

On sortirait à domicile décoteuses petites pièces ancre et cylindre. - 179. S'adr. au bur. de l'Impartial.

Magasinier-vendeur

Jeune homme sérieux, actif, parlant les deux langues, ayant l'habitude du grand trafic, cherche à changer de situation, pour époque à convenir. Eventuellement voyageur. - Offres sous chiffre M. V. 30033 à la succursale de l'IMPARTIAL. 30033

Pour trouver à peu de frais situation intéressante Suisse ou étranger, adressez-vous à l'Argus de la Presse, rue du Rhône 23, Genève où des milliers de journaux sont lus chaque jour. Succès rapide et certain. JH30850A 19229

Veuf

avec petit garçon demande personne de confiance pour s'occuper de l'enfant et tout faire dans son ménage modeste. - Faire offres écrites sous chiffre A. N. 27 au bureau de l'IMPARTIAL. 27

Jeune homme

ayant reçu une bonne instruction, est demandé dans Commerce de Fouritures d'horlogerie en gros pour aider aux travaux de bureaux. Entrée à volonté. - S'adresser chez M. E. WITSCHI, rue Jaquet-Droz 32. 187

A louer un local

pour tout de suite ou époque à convenir, rue du Commerce 61, pouvant servir de magasin ou d'atelier. - S'adresser au Notaire René Jacot-Guillarmod, rue Léopold-Robert 34. 130208C 202

A louer

de suite, pour cause de décès Magasin Epicerie-Mercerie bien achalandé, situé au centre des affaires. - S'adr. au Magasin Hermann Schirmer, rue de l'Industrie 17. 10

Locaux sont à louer

de suite ou époque à convenir, à l'usage de bureaux ou comptoir, ensemble ou séparément. - S'adresser à M. E. Ferner, rue du Parc 89. 30040

COMMERCE

On cherche à reprendre un magasin d'alimentation ou café-restaurant dans centre industriel. Plus tard on achète l'immeuble. Pressant. - Offres écrites sous chiffre P 2033 P. à Publicitas Porrentruy. 178

Restaurant-Pension

à remettre pour cause de santé. Excellente situation. 12.000 fr. - E. Berger, Grand-Pond 10 Lausanne. JH 12 L. 203

Domaine

des Joux Dessus est à louer de suite ou pour le 30 avril prochain. Prés et pâturage pour la garde de 7 à 8 pièces de bétail. - S'adr. à M. F. LHERITIER, rue Numa-Droz 161. 30036

Conciergerie

Fabrique de cadavres de la place demande un concierge-commissionnaire, marié de préférence. Appartement dans la maison - Faire offres écrites sous chiffre H. M. 176 au bureau de l'IMPARTIAL. 176

Financier

diposé à construire à Neuchâtel, une

petite fabrique locales.

pouvant servir à l'horlogerie, à la petite mécanique ou autre industrie, cherche

Ecrire sous chiffre O. F. 6636 N., à Orell-Füssli Annonces, Neuchâtel. OF 6636 N 209

Apprenti

Bureau industriel de la ville demande jeune garçon intelligent, honnête et de toute confiance, libéré des écoles au printemps, comme apprenti de bureau. - Offres écrites accompagnées des bulletins d'école, sous chiffre C. R. 210 au bureau de l'IMPARTIAL. 210

A louer

pour fin janvier ou époque à convenir, rue de la Ronde 36, de grands locaux à l'usage d'atelier ou d'entrepôt. L'immeuble est à vendre à des conditions avantageuses. - S'adresser au notaire René JACOT-GUILLARMOD, 33, rue Léopold-Robert. P 30202 C 201

Pour atelier mécanique on achèterait d'occasion

1 moteur électrique 12 15 CV. Tri., 380 V., 50 périodes; 1 machine rectifier universelle. 1 tour genre Oerlikon 300 CV., 1 tour Revolver, 1 fraiseuse universelle grandeur moyenne, 1 raboteuse course 1 m. environ, 1 perceuse cap 30 mm., 1 perceuse cap 8 mm., 1 petit tour genre Mikron, 1 meule d'affûtage, outillage divers tel que: équerres de montage, étaux, fraises, alésoirs, tarauds, mèches, etc., etc. - Faire offres avec marque, capacité et prix, sous chiffre D. 2076 L. à Publicitas, Lausanne. JH 35004 L.

ALMANACHS 1930

Viennent de paraître:

- Messenger boîteux de Neuchâtel —.75
- Messenger boîteux de Berne et Vevey —.60
- Berner Hinkende Bot —.80
- Joggell-Kalender 1.—
- Almanach pour tous 1.—
- Almanach du Jura —.60
- Almanach du Montagnard —.80
- Noël suisse 3.—
- Schweizer-Heim-Kalender 1.50
- Grand Messenger boîteux de Strasbourg —.65
- Der Grosse Strassburger Hinkende Bot —.65
- Almanach Agricole —.75
- L'Ami des Aveugles 1.20
- Almanach Pestalozzi 2.50
- pour garçons et fillettes 1.50
- Almanach Hachette broché cartonné 1.90
- Paroles et Textes moraves cartonné 1.25
- toilé 2.—
- Calendrier Ma Patrie 4.—

Librairie-Papeterie Courvoisier

Rue Léopold-Robert 64

ON DEMANDE

pour Londres une femme de chambre et une bonne à tout faire, capables et de toute moralité, âge environ 25 ans. - Pour renseignements s'adresser à Mme Meunier, rue D.-Jean-Richard 7. 115

APPRENTI

Jeune garçon, libéré des écoles, pourrait entrer immédiatement comme apprenti dans l'étude de notaire et avocat. - Offres écrites sous chiffre A. W. 30008, à la Succ. de l'IMPARTIAL. 30008

Mécanicien

On demande, pour entrée de suite, un bon ouvrier mécanicien ayant quelques années d'expérience dans le montage des machines d'horlogerie. - Faire offres écrites sous chiffre O. A. 129 au bureau de l'IMPARTIAL. 129

Apprenti-mécanicien

On demande, pour entrée de suite ou époque à convenir, un apprenti-mécanicien. - Faire offres écrites sous chiffre J. H. 130 au bureau de l'IMPARTIAL. 130

Reviveuse

qualifiée, ayant l'habitude du travail soigné. - 146. S'adr. au bur. de l'Impartial.

1 chef comptable

de première force, muni des meilleures références, connaissant à fond l'allemand et avec bonnes notions d'anglais. - Adresser offres, avec curriculum vitae, etc sous chiffre R 2120 X., à Publicitas, Genève. JH 30872-A 156

Demoiselle de magasin

capable et de toute moralité. Place stable et bien rémunérée, si la personne convient. - Ecrire avec références sous chiffres P 21022 C. à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 1852

Sommelière

20 ans, expérimentée, cherche place de suite, éventuellement comme extra pour les fêtes. Certificats et photo à disposition. - Offres à Case Transit 4837 Biènné 24059

Trois personnes solvables cherchent à louer

logement

de trois pièces, pour époque à convenir, près de la poste ou du théâtre. - Offres sous chiffre L. S. 30022 à la succursale de l'IMPARTIAL.

VILLA

8 pièces maître, chauffage central, gaz, chambre de bains, eau chaude, grand jardin. - S'adr. A. de Tribolet, Colombier (Neuchâtel). P.25-N 152

Primeurs

Commerce important de détail et mi gros, ainsi que vins et liqueurs, à remettre à Lausanne, au centre, avec camionnette. Chiffre d'affaires prouvé. - S'adresser à A. Dessert agent d'affaires, rue Neuve, Lausanne. JH 52001 G 79

Gramophones

A vendre un portatif ainsi qu'un gramme genre table à ouvrage. Bonne résonance. Bas prix. Occasion réelle. - S'adresser à M. G. Besson, rue du Nord 41. 24114

Importante fabrique d'appareils électriques cherche

Représentant

sérieux et actif pour visiter la clientèle particulière. Gros gains. - Faire offres avec photo, sous chiffre F. 1114 Y. à Publicitas, Berne. 211

Leçons de piano

pour débutants. Prix modérés. Se rend à domicile. - 30027. S'adr. au bur. de l'Impartial.

PIANO

d'occasion est demandé à acheter ou à échanger contre gramophone de qualité et le reste en espèces. - Ecrire Case postale 7065 La Chaux-de-Fonds. 122

Harmonium

«Hinkel», bon instrument, ayant peu joué, garanti en très bon état, 19 registres, corde cirée, à vendre à prix avantageux. - Même adresse, plusieurs bons pianos d'occasion, garantis. - S'adresser Rue du Marché 4, au 1er étage. 121

EPICERIE

A vendre une petite épicerie avec agencement, pour cause de maladie. Pressant. - Offres sous chiffre A. M 85 au bureau de l'IMPARTIAL. 85

Bâtiment avec Café

magasin 4 appartements terrasse, est à vendre dans localité industrielle du canton 65 000 fr. - S'adr. à E. Berger Grand-Pond 10 Lausanne. JH-11-L 204

Occasion

A vendre tout un ménage, en bloc ou séparément, chambre à coucher, chambre à manger, poêle à gaz, machine à coudre «Singer», chaise-longue moquette, lit complet, berceau etc. Le tout à l'état de neuf. - Ecrire à Case postale 12831, en Ville. 190

A vendre MOTO

«Chater Leas», 350 cm3 (arbre à came) 160 km. à l'heure, livrée avec 2 pistons, roules 6000 km. - S'adresser à M. Grezet-Boillot, Envers 51, Le Locle. P 10000 Le 200

Occasion

A vendre, à bas prix, un MOTEUR 1/3 P. S., 1400 tours, monophasé, 190 volts. - S'adresser à Helocolor A. S., rue du Parc 150, La Chaux-de-Fonds. 1852

A VENDRE à Ronay-Vevey.

station liée avec les trains.

Une maison d'habitation

avec 4 chambres, 1 cuisine, 1 grande remise, jardin devant la maison, conviendrait pour employé retraité, pour le prix de 4500 fr. - S'adresser à M. Ernest Monnier, menuisier, à Chailly Clarens 22645

A VENDRE à Neuchâtel

(ouest de la ville)

Maison neuve, 3 appartements modernes de 4 pièces, jardin, garages, dépendances. Etude René Landry, notaire, Treille 10 (tel. 14.24) Neuchâtel, ou M. Ch Hintenlang, rue de Corcelles 10 (tel. 7378) Pesey, P-1677-N 171

J'achète

meubles anciens gravures, étains, cuivres, bibelots, pendules, livres. Paiement comptant. Ecrire à Case postale 6514, Neuchâtel. 138

Pompes Funèbres

orbillard - Bourquin automobile tous les cercueils sont capitonnés. 4.90 JOUR et NUIT 4.34

Bonne maison cherche pour

l'Allemagne

article bon courant en p-15003-c

Calottes et Montres de poche

argent et or. - Offres sous chiffre P 15003 C., à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 159

On offre d'occasion, une

poussette-landau

avec lugeons.

S'adresser rue du Grenier 30, au 2me à gâge. 72

Qui apprendrait à jeune fille, le comptable contre payement, les coupages de balanciers? - Ecrire sous chiffre S. P. 188, au bureau de l'IMPARTIAL. 188

Commissionnaire est demandé entre les heures d'école. - 30034. S'adr. au bur. de l'Impartial.

Balance 10. A louer pour le 30 avril, 1er étage de 7 chambres, corridor, 2 cuisines, salle de bains, chauffage central. - S'adresser à M. Henri MAIRE, gerant, rue Fritz-Courvoisier 9. 194

Charrière 14. A louer pour le 31 janvier, 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Sera remis à neuf. - S'adr. à M. Henri Maire, gerant, rue Fritz-Courvoisier 9. 195

A louer

de suite, 2 logements de 2 chambres, cuisine et dépendances. - S'adresser à M. Agustoni, rue de l'Hôtel-de-Ville 65. 184

Pieux 7. A louer pour de suite, 3me étage d'une chambre, cuisine et dépendances. - S'adr. à M. Henri Maire, gerant, rue Fritz-Courvoisier 9. 196

Chambre meublée

à louer à monsieur de toute moralité. - S'adresser rue du Parc 6, au 2me étage, à gauche. 134

Chambre.

A louer une belle chambre meublée, à monsieur travaillant dehors. Fr. 25.- par mois. - S'adresser rue Fritz-Courvoisier 38A, au 1er étage, à gauche (le soir après 6 heures). 193

Chambre

à louer de suite, à monsieur honnête, travaillant dehors. - S'adr. rue Numa-Droz 74 au 1er étage. 189

Chambre

à louer, très jolie et au soleil. 53. S'adr. au bur. de l'Impartial.

A vendre,

gramophone portatif, à l'état de neuf, avec disques, à très bas prix. - S'adr. rue du Temple-Allemand 111, au pignon. 30036

Buffet de cuisine

est demandé d'occasion, au comptant. - S'adresser rue Jacob-Brandt 4, au 1er étage. 186

FOURRURE

La dame qui est allée samedi dernier à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys, réclamer une fourrure ne lui appartenant pas, est priée de la rapporter immédiatement à l'Hôtel, sinon plainte sera déposée.

Perdu

montre métal, radium, bracelet cuir. - La rapporter, contre récompense, rue du Nord 63, au 2me étage. 39

Perdu,

le matin de Nouvel-An, depuis la Maison du Peuple à la Gare, un tom-pouce avec manche travaillé. - Le rapporter, contre récompense, rue du Progrès 151, au 1er étage, à droite. 30028

Monsieur Herbert PERRET-GENTIL.

Madame Veuve A. GUTMANN et famille, vivement touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de pénible séparation et ne pouvant répondre individuellement, expriment ici toute leur reconnaissance et remerciements à tous ceux qui, de près et de loin, les ont reconfortés par leurs témoignages. 170

S. MACH

CERCUEILS DE BOIS 14826
CERCUEILS CRÉMATOIRE
CERCUEILS TACHYPHAGE

REVUE DU JOUR

L'intervention de M. Tardieu à La Haye

La Chaux-de-Fonds, le 8 janvier.

Il y a certainement quelque chose de changé en France depuis que M. Tardieu a pris le pouvoir. Déjà avant la conférence, on constatait que les techniciens français travaillaient fébrilement et recevaient des ministres intéressés des indications précises. Chose plus nouvelle encore, et qui semble avoir eu à La Haye de curieuses répercussions, M. Briand s'est effacé pour laisser à M. Tardieu toute liberté d'action. Ainsi l'incident qui s'est produit hier et que nous rapportons plus haut est-il symptomatique. On verra que M. Tardieu a rencontré le consentement général en tranchant dans le vif et en mettant la délégation allemande au pied du mur. C'était au surplus nécessaire, si l'on songe que le célèbre Dr Schacht, directeur de la Reichsbank, n'a pas voulu venir à La Haye avant le 12 janvier et a laissé à sa délégation qu'il tient en échec de Berlin, le soin de conclure les accords et de prendre les responsabilités qui lui répugnent. Ce sera, estime-t-on, un joli duel que celui qui mettra aux prises le chef occulte de la résistance financière germanique et M. Tardieu, dont la belle cranerie commence à être fort appréciée aussi bien à Londres qu'à Rome, et à Bruxelles... qu'à Paris!

On ne saurait d'ailleurs en dire autant de M. Loucheur dont Emile Buré faisait observer avec assez de justesse qu'il mériterait de devenir une des gloires du music-hall comme... casseur d'assiettes! M. Loucheur a été élu président de la commission des réparations orientales et aussitôt la France, qui est la plus grosse créancière, a accepté de faire d'importantes concessions. Le représentant bulgare a offert 37 annuités de 10 millions de francs-or, alors que la Bulgarie en doit le double. La Hongrie en fera sans doute de même et l'Autriche dépassera la générosité de ces deux Etats en offrant... rien du tout! Si grande est la magnanimité de M. Loucheur, qu'on pensait aboutir vendredi à un accord. Mais il est peu probable toutefois que les anciens amis de la guerre fraîche et joyeuse s'en tirent à aussi bon compte qu'ils le supposent.

P. B.

A l'Extérieur

Le terrorisme en Russie soviétique

PARIS, 8. — Le journal «La Russie opprimée» publié à Paris par M. Kerensky, a relevé dans la presse soviétique la liste des exécutions effectuées en Russie au cours des mois d'octobre, novembre et décembre.

Cette liste se décompose comme suit :

Cinquante-six «koulaks». Il s'agit de paysans qui ont fait de l'opposition active aux bolchévistes dans les campagnes ; 20 personnes considérées tout simplement comme des «ennemis du pouvoir soviétique», sans autre explication ; 25 spécialistes et saboteurs ; 17 pour activité religieuse ; 2 pour contrebande. Au total : 120 personnes.

En novembre :

89 «koulaks» ; 16 pour activité religieuse ; 11 «adversaires du pouvoir soviétique» ; 7 «ennemis du pouvoir soviétique» ; 3 saboteurs ; 1 espion. Au total : 127 personnes.

En décembre :

20 «koulaks» ; 1 «ennemi du pouvoir soviétique». Au total : 21 personnes.

Soit en trois mois, 268 exécutions, dont 165 de paysans, sans compter les exécutions pour crimes de droit commun.

Ce qui arrive quand on traite avec Moscou — Le constructeur allemand de la voie ferrée transpersique est arrêté

BERLIN, 8. — Selon une information du «Berliner Tageblatt», le fondé de pouvoirs du consortium allemand pour la construction du chemin de fer transpersique, M. Julius Hesse, soviétique, a été arrêté le 3 janvier par ordre du «Gépéou». Le consortium que Hesse représentait à Moscou depuis deux ans embrasse une série d'importantes maisons allemandes qui travaillent actuellement à la construction du tronçon nord de la ligne. Le consortium avait passé avec le gouvernement des Soviets un contrat relatif au transit des matériaux allemands pour la construction de la ligne.

Le général Pershing est un sage

WASHINGTON, 8. — Le général Pershing a déclaré à ses amis qui lui ont récemment conseillé de poser sa candidature aux élections sénatoriales dans le Nebraska, qu'il n'a nullement l'intention d'entrer dans la carrière politique.

Un terrible drame du feu. — Pauvres gosses!

INDIANAPOLIS, 8. — Une explosion s'étant produite au moment où il essayait d'allumer le feu avec la paraffine, un homme et trois enfants ont été tués. Deux jumeaux de six mois sont les seuls membres survivants de la famille.

L'épidémie de Hammerstein a tué trente-neuf enfants

HAMMERSTEIN, 8. — La commission nationale d'hygiène a établi que jusqu'ici trente-neuf enfants atteints de l'épidémie qui a éclaté parmi les colons germano-russes internés à Hammerstein sont décédés. Quant au nombre total des enfants morts à la suite d'autres maladies et notamment de pneumonie, il atteint cinquante-sept. La commission est d'avis que les fatigues du voyage et la dépression morale des réfugiés ont fortement atténué la force de résistance de ceux-ci, internés dans un camp de concentration.



A La Haye, M. Tardieu intervient

On se dispute les places de directeurs de la Banque des Réparations

Les préparatifs du mariage de Rome

A la Haye

On publie le bulletin de santé de la Conférence — Il est, paraît-il, nettement favorable

LA HAYE, 8. — La conférence de La Haye a accompli mardi la première partie de sa tâche. Le comité des réparations allemandes a terminé mardi soir, après une longue séance, l'examen du protocole final d'application du plan Young. Sur douze questions posées par les experts à la décision des gouvernements, quatre sont d'ores et déjà résolues. Elles concernent :

1. La constatation officielle dans le texte même du protocole du caractère «complet et définitif» du nouveau règlement des réparations.
2. La fixation de la convertibilité du Reichsmark.
3. La portée de l'accord germano-américain.
4. La mise à la charge des chemins de fer allemands de la taxe des réparations jusqu'au 31 mars 1966, même après l'expiration de la concession actuelle.

Quatre autres questions sont renvoyées pour nouvel examen aux experts. Elles ont trait :

1. A la date des paiements mensuels du Reich (15 ou 30 du mois).
2. Aux dispositions à prendre avant d'accorder un moratoire à l'Allemagne.
3. Aux revenus gagés.
4. A la taxe de réparations prélevée sur les recettes des chemins de fer.

D'autre part, la délégation allemande en règle au cabinet d'Empire avant de se prononcer sur le mode de remboursement des arriérés moratoires.

Enfin, la discussion des articles concernant la liquidation du passé et le dépôt allemand à la Banque internationale (100 millions de Reichsmark) sont ajournées, dans le premier cas pour permettre aux Anglais d'achever leurs conversations à ce sujet avec les Dominions, dans le second cas en attendant la réunion le 12 à La Haye, du comité d'organisation de la banque.

Le bilan du travail ainsi accompli est donc nettement favorable. De premiers résultats importants sont dès maintenant acquis. D'autres solutions sont envisagées pour les points encore en suspens qui paraissent devoir être satisfaisantes.

Enfin, l'unité de front des puissances créancières qui a permis d'enregistrer ces premières décisions, se maintient absolue et elle apparaît comme le gage du succès final de la conférence.

Un incident caractéristique

M. Tardieu met les Allemands au pied du mur

Au cours de la réunion d'hier après-midi, M. Tardieu a fait introduire dans le protocole un texte que les juristes ont rédigé, précisant que l'Allemagne traiterait tous ses créanciers sur le pied d'égalité, en cas de moratoire. Puis une longue discussion s'est engagée à propos de l'affectation de certains revenus du Reich : impôts sur l'alcool, le sucre et le tabac. Les ministres allemands combattaient avec vigueur la théorie du gage négatif soutenu par MM. Snowden et Tardieu.

Le président du Conseil français a mis fin à la controverse par une vigoureuse déclaration. S'adressant aux délégués allemands, il leur a dit :

— Vous assurez que votre engagement solennel d'exécuter le plan Young suffit à lui seul à remplacer tous les gages que nous détenions précédemment. Tous ici, nous avons confiance dans l'engagement solennel que prennent es ministres du Reich, présents à nos côtés. Pourtant, nos discussions mêmes font apparaître des constatations troublantes. Vous nous demandez d'avoir confiance en vous et vous paraissez ne pas avoir confiance en vous-mêmes. Hier quand il fut question du caractère définitif de l'accord à mettre en vigueur, la discussion a fait apparaître chez vous des intentions inquiétantes de révision.

Il en fut de même ce matin à propos du remboursement de l'arriéré en cas de moratoire. Ce soir, cela recommence à l'occasion des revenus affectés. Vous dites que vous acceptez le plan et chaque fois qu'on veut en préciser l'application, vous refusez. Une telle attitude nous amène à douter de votre capacité générale de négocier. La question devant se poser tôt ou tard, j'aime mieux la poser dès aujourd'hui, car cela peut changer complètement la base de nos travaux.

Devant l'effet considérable produit par cette apostrophe si franche du chef de la délégation française, M. Curtius a cru devoir répliquer en termes généraux, que l'Allemagne faisait preuve de bonne volonté, mais qu'il y avait des limites à sa capacité de paiements et qu'elle ne pouvait

accepter de nouvelles charges. Finalement, sur la proposition de M. Snowden, appuyée par M. Jaspar, la question des revenus affectés a été renvoyée à l'examen des juristes.

On se dispute les places de directeur de la Banque internationale — La Suisse aura la sienne

Un accord aurait été conclu entre les banques d'Etat des grandes puissances au sujet de l'attribution des cinq sièges de directeurs sur neuf que doit comporter le bureau de la Banque internationale. Les cinq pays choisis seraient, à en croire le «Daily Telegraph», l'Espagne, la Hollande, la Suède, la Suisse et l'Argentine. La Hollande et la Suède ont été choisies en raison de la situation particulièrement solide de leur monnaie et de leur système bancaire. Par contre, le choix de l'Argentine n'était pas prévu primitivement.

Quant à l'attribution des quatre autres sièges de directeurs, elle va soulever de grandes difficultés. La Pologne exige un siège. Les puissances de la Petite-Entente et la Grèce demandent au moins deux sièges à partager entre elles. Quant aux puissances baltiques, elles demandent un siège pour la Finlande. L'Autriche exigerait un siège. Par contre l'Angleterre se trouve insuffisamment représentée par deux directeurs, alors que la France en a trois et l'Allemagne trois également. Elle exige l'attribution de deux nouveaux sièges à des représentants des Dominions, du Canada et de l'Afrique du Sud.

Le mariage de Marie-José

Turin, capitale de l'élégance, est d'une activité fébrile — Comment on fabrique et expédia la traîne de la princesse

ROME, 8. — On mande de Rome à la «Gazette de Francfort» :

Le mariage prochain du prince héritier d'Italie avec la princesse Marie-José de Belgique n'a provoqué dans aucune ville d'Italie, Rome exceptée, autant de mouvement qu'à Turin. Dans cette ancienne capitale du royaume de Sardaigne où le prince du Piémont commande un régiment d'infanterie, la noblesse et le peuple sont tout particulièrement attachés à la famille royale. Il ne s'est pas trouvé moins de cent cinquante dames de cette aristocratie piémontaise étroitement unie par des liens personnels avec la maison de Savoie pour se rendre, dans un train spécial, à Rome, où elles vont prendre part aux fêtes du mariage.

Mais Turin est aussi restée, malgré le départ de la cour, la capitale de la mode en Italie. La Turinoise, peut-être parce qu'elle est voisine de la Française, est maîtresse dans l'art de l'habillement, et Turin abrite aujourd'hui encore les plus grandes maisons de toilette qui comptent au nombre de leurs clientes des dames de toutes les parties du royaume. Le prochain mariage a donné à cette branche une activité inespérée ; on calcule que les ateliers turinois n'ont pas confectionné moins de 500 toilettes et de 70 manteaux pour les dames de l'aristocratie piémontaise, de la haute société romaine et de la diplomatie.

Un train spécial qu'on pourrait appeler le convoi de la grâce féminine emportera cette splendeur parfumée vers la capitale. La pièce la plus précieuse est le manteau de pourpre que la future princesse royale d'Italie portera le jour du mariage dans la chapelle paulinienne du palais du Quirinal. Vingt deux brodeuses y ont travaillé tout un mois ; la traîne seule est longue de six mètres. Pour l'emballer à destination de Rome on a construit un coffre spécial qu'escorteront quelques-unes des artistes qui ont collaboré à la confection du chef-d'œuvre. Il a fallu toute une nuit de travail pour plier artistiquement et disposer dans son coffre ce splendide manteau.

Ce dernier est attendu à Rome par une directrice et d'expertes brodeuses prêtes à retoucher et à corriger les menus dommages qui pourront avoir été causés par le transport en dépit de tout le soin apporté à l'emballage et à l'expédition.

Les festivités à Rome

Mardi après-midi un grand cortège historique a été organisé en l'honneur du prince Humbert et de la princesse Marie-José.

Environ 1500 personnes y ont pris part. Les groupes costumés représentaient toutes les régions d'Italie.

Ceux de la Sicile, des Abruzzes, du Piémont et de la Haute-Adige ont été particulièrement admirés. Le cortège a défilé devant le palais royal sur le balcon duquel se tenaient les fiancés entourés des souverains d'Italie et de Belgique et des représentants des maisons royales venues à Rome.

Le couple royal belge au Vatican

Les souverains belges ont rendu visite au pape mardi matin. A la frontière de la Cité, le roi Albert et la reine ont été reçus par les hauts prélats de la cour du pape. Un détachement de la garde suisse a rendu les honneurs militaires, tandis que la musique de la garde jouait la «Brabançonne». Pie XI a reçu les souverains en audience spéciale.

Les mutilés belges chez le pape

Le pape a reçu 400 mutilés belges venus à Rome à l'occasion du mariage de la princesse Marie-José.

Réception au Quirinal

Lundi à 21 h. 30, après la visite des délégations de la Chambre, du Sénat et du Grand Conseil fasciste, le roi a offert au Quirinal une grande réception en l'honneur des princes venus pour le mariage du prince héritier. Ont pris part à la réception les hauts dignitaires de la cour, les décorés de l'ordre Col'are del l'Annunziata, les membres du corps diplomatique, des députés, des sénateurs et des représentants des autorités militaires.

Le meurtrier de Rathenau sort de prison

BERLIN, 8. — Un mande de Halle aux journaux que Werner Techow, qui avait été condamné pour participation au meurtre de Rathenau, est sorti de prison mardi après-midi, après 7 1/2 années de détention.

Le trésor des Guelfes a été conquis... par trois antiquaires

FRANCFORT, 8. — Le trésor des Guelfes, propriété du duc de Brunswick et Lüneburg, a été acquis par trois antiquaires de Francfort-sur-le-Mein.

Un détraqué se jette sous une auto

ANNEMASSE, 8. — Un nommé Jean Basilio, 34 ans, boulanger à Grenoble, s'est avancé soudainement, près de la Roche-sur-Foron, au-devant d'une automobile qui n'a pu l'éviter. Basilio, qui est un détraqué, a été mortellement blessé. Peu auparavant, il avait tenté d'étrangler un habitant du village de Toisings.

On arrête à Paris deux aventuriers qui écumèrent la petite épargne

PARIS, 8. — On a arrêté aujourd'hui le banquier Louis de Gelalande et un homme d'affaires, Charles Danier. Tous deux avaient reçu des fonds pour la formation de sociétés anonymes. Ils ont dépensé cet argent pour leurs besoins personnels. Le banquier était sur le point de déposer son bilan. Le passif est de 600.000 francs.

En Suisse

M. Herriot à Genève

GENEVE, 8. — M. Herriot a répété à Genève, mardi soir, avec un grand succès, la conférence faite dimanche à Berne sur Beethoven.

La première séance du nouveau Conseil fédéral

BERNE, 8. — Le conseiller fédéral Minger, le nouveau chef du département militaire, a assisté mardi matin pour la première fois à la séance du Conseil fédéral. M. Pilet a pris possession lundi des services du département des chemins de fer. Son successeur à l'intérieur, M. Meyer ne devant entrer en fonctions qu'au commencement de février, M. Pilet conserve jusqu'à ce moment la direction de son département, dont il est désormais suppléant. M. Schulthess a pris quelques jours de vacances à la montagne et M. Haab, rendu à la vie privée, s'appête à faire un voyage à l'étranger avant de s'installer à Zurich, écrit la «Gazette».

Chronique neuchâteloise

Un retard dans l'enquête sur l'affaire Guinand.

Nous apprenons que M. le juge d'instruction Berthoud, chargé d'enquêter sur l'affaire Guinand, a dû interrompre subitement son travail par suite de maladie. L'enquête de ce fait, écrit «Effort» subira un certain retard.

Guinand et le fisc.

On sait que l'avocat Guinand avait recouru plusieurs fois contre les impositions qui lui étaient fixées. Son dernier recours fut porté devant la commission cantonale de recours en matière fiscale. Celle-ci, après avoir entendu les allégués de Guinand, a décidé de maintenir le chiffre de 48.000 francs fixé préalablement comme impôt sur les revenus et amendes.

Le chiffre définitif ne sera établi que lorsqu'on connaîtra exactement le montant de la fortune de Guinand.

La Chaux-de-Fonds

Hiver de la Riviera.

Nous avons mentionné hier cette cueillette de pâquerettes et pensées faite dans un jardin de la ville. Egalement nous avons relaté, voici quelques jours, que les lilas blancs rejaillissent. Aujourd'hui, afin que l'illusion printanière soit complète, un de nos abonnés nous apporte un superbe papillon mordoré qui s'adonnait aux douceurs de la vie dans les environs du patinage.

Et le soleil se lève encore dans un ciel de la Riviera. Janvier 1930 deviendra, météorologiquement parlé, une époque mémorable.